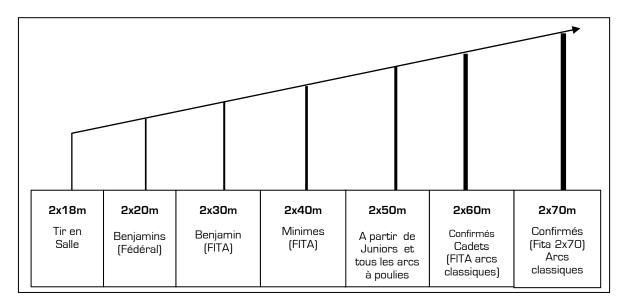
C. REGLEMENTS FRANÇAIS DES EPREUVES FEDERALES

A compter du 1^{er} avril 2011, application du règlement international, sauf dispositions contraires définies dans ce chapitre.

Il a été établi un nouveau principe de progression pour les archers en prenant en compte une démarche d'apprentissage jusqu'à la compétition aux distances olympiques. Le schéma ci-dessous résume ce nouveau principe.



Lorsque les boîtiers électroniques ("pockets") sont installés sur le terrain de compétition, les archers ont l'obligation de remplir les 2 feuilles de marque.

Ils doivent également rentrer correctement leurs scores dans les boîtiers électroniques. A défaut, ils s'exposent à des sanctions :

- ✓ avertissement verbal
- ✓ avertissement officiel (carton jaune)
- ✓ disqualification.

C.1 LES COMPETITIONS SELECTIVES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE FITA

Qualifications

Les règles de sélection sont mentionnées au Chapitre I - Les Règlements Généraux - Article C.5.

- **Entraînement** avant le début des tirs : l'organisateur a le choix (mais cela doit être mentionné sur les invitations) : 20mn minimum 45mn maximum.
- Classements *: lors des championnats départementaux et régionaux avec ou sans phases finales, il est obligatoire d'établir les classements en respectant toutes les catégories d'âge reconnues dans le tableau officiel des qualifications en arcs classiques et en arcs à poulies. [Cf Règlements Généraux, Article C.3.1.3 point 3 : tableau sélectif].
 - *Cette règle est déclinée pour toutes les disciplines
- Utilisation de la ciblerie (buttes de tir): le respect du règlement international est préconisé (voir article B.2.1.4.2 ainsi que l'annexe 4 pour la position des blasons). Cependant, au cas où un organisateur ne possèderait que des buttes de tir rondes, ce type de ciblerie est accepté. De ce fait, le positionnement des 3 blasons (rythme A-B-C) ou des 4 blasons (rythme AB/CD) doit respecter les dispositions indiquées en annexe 1.





• **Distances**: Les tirs se font sur des blasons et aux distances ci-dessous, aussi bien pour le tir de qualification que lors des duels.

		Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Vétérans	Super Vétérans
Hommes	Classique	2 x 30m	2 x 40m	2 x 60m	2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m
Dames	Classiques	2 x 30m	2 x 40m	2 x 60m	2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m
	Blasons	80	80	122	122	122	122	122
Hommes	Arc à Poulies			2x50m	2 x 50m	2 x 50m	2 x 50m	2 x 50m
Dames	Arc à Poulies			2x50m	2 x 50m	2 x 50m	2 x 50m	2 x 50m
	Blasons			80 (1)	80 (1)	80 (1)	80 (1)	80 (1)

(1) Le blason sera un blason de 80cm réduit à 6 zones de score, du 10 au 5 (Application au 01/09/2012)

Quand une phase finale est programmée, elle se déroulera même si le tableau n'est pas complet. Toutes les catégories tirent les phases finales. L'organisateur a le choix du tableau de placement des archers à utiliser.

- Arcs à Poulies : le match se déroule en 5 volées de 3 flèches, au points et non en sets. Le vainqueur du match est déterminé par le total des points.
- o **Arcs classiques** : les phases éliminatoires et finales se tirent selon le système par sets élaboré par la FITA : chaque match se déroulera au meilleur des 5 sets de 3 flèches.

Déroulement d'un match :

- Le match se déroule sur un maximum de 5 sets de 3 flèches chacun (1volée de 3 flèches = 1 set)
- Le vainqueur de chaque set (c'est-à-dire l'archer ayant le plus haut score à l'issue des 3 flèches) marque 2 points. Le perdant marque 0 point. Si les deux archers sont à égalité, ils marquent chacun 1 point.
- Le vainqueur du match est déterminé par le nombre des sets gagnés, donc par le premier archer atteignant 6 points.

En cas d'égalité de points ou de sets à la fin du match, il sera procédé à un tir de barrage selon le Règlement International :

Arc Classique : article B.6.5.2.2Arc à Poulies : article B.6.5.2.4

• Catégories d'épreuves

Il y a 3 catégories :

- les concours sélectifs avec les distances et les catégories d'âge du tableau ci-dessus, avec ou sans duels ;
- les championnats de France, de Ligues (duels obligatoires) et de Départements (duels souhaités), avec les distances et les catégories d'âge du tableau ci-dessus. Les duels ne se font que si le nombre d'archers est égal ou supérieur à 4.
- les concours nationaux avec duels et regroupement de catégories avec les distances du tableau cidessus, mais dans les catégories d'âge suivantes :

Seniors dames arcs classiques Seniors dames arcs à poulies Seniors hommes arcs classiques Seniors hommes arcs à poulies.

 Empennage: La FITA a pris position et autorise l'utilisation du matériel ci-contre (FOB) aussi bien en arc classique qu'en arc à poulies (FITA Information de Mars 2009).



FITA INTERNATIONAL 4 DISTANCES: REGLES D'EXCEPTION

Ce type de compétitions est régi par le règlement international à l'exception des points évoqués ci-dessous. Il n'y a pas, en France, de finalité nationale et il n'y a aucune possibilité de sélection pour un championnat de France. Elles sont donc maintenues dans le cadre de rencontres amicales et de « FITA STAR ».

- ✓ Les organisateurs ont le choix d'utiliser ou non les blasons multiples à la distance de 30m (à préciser sur les invitations).
- ✓ L'entraînement avant le début des tirs : l'organisateur a le choix (mais cela doit être mentionné sur les invitations) : 20 minutes minimum – 45 minutes maximum.



~`

C.2 LES CHAMPIONNATS NATIONAUX INDIVIDUELS

De nombreuses compétitions nationales sont proposées aux compétiteurs sur les distances Olympiques. :

C.2.1 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE FITA (SCRATCH) <u>INDIVIDUEL</u> POUR LES ARCS CLASSIQUES

Date

Au cours de la 4^{ème} manche du Championnat de France par Equipes de D1, en fonction du calendrier international, généralement entre juillet et septembre.

• Epreuves

Ce championnat décerne 2 titres :

CHAMPION DE FRANCE FITA CHAMPIONNE DE FRANCE FITA

Les catégories de licence : juniors, seniors, vétérans, super vétérans sont regroupées dans une seule et même catégorie de participation et disputent le même titre (classement "scratch").

Les cadets peuvent participer à ce championnat « scratch » dans la mesure où :

- ✓ Ils sont inscrits dans une équipe de D1
- ✓ Ils présentent un certificat médical de sur-classement.

Pour les cadets ne faisant pas partie d'une équipe de D1, ils ont la possibilité de se qualifier avec leurs scores réalisés à 70m (avec un certificat médical de sur-classement ponctuel) au cours de la saison sportive. Ces scores seront pris en compte :

- Pour le classement « scratch »
- Pour les scores sélectifs à 60m (cadets)
- **Distances**: 70m.
- Participation et sélection des archers : 128 hommes et 128 femmes se décomposant ainsi :
 - o Hommes:
 - 4 archers des équipes de club de D1 sélectionnés par leur club
 64 archers
 - Les 64 premiers du classement national scratch
 - o Femmes:
 - 4 archères des équipes de club de D1 sélectionnées par leur club
 64 archers
 - Les 64 premières du classement national scratch

• Le déroulement du championnat

Ce championnat de France a pour cadre la <u>phase individuelle</u> du Championnat de France par Equipes de D1 : épreuve de qualification + épreuve éliminatoire et finale.

Les programmes sont publiés chaque année dans le Guide Calendrier des compétitions de la FFTA, selon le cahier des charges.

C.2.1.1 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE MIXTE POUR LES ARCS CLASSIQUES

Date

Au cours de la 4^{eme} manche du Championnat de France par Equipes de D1, en fonction du calendrier international, généralement entre juillet et septembre.

• Epreuves

Ce championnat décerne le titre de : CHAMPION DE FRANCE DOUBLE MIXTE CLASSIQUE

- **Distances**: 70m.
- Participation et sélection des archers : 8 Doubles Mixte de club se composant ainsi :
 - 1. Un Double Mixte est composé d'un homme et d'une femme.
 - 2. Pour composer un Double Mixte, il faut être licencié dans le même club (règle des transferts appliquée)
 - 3. Les deux archers doivent s'être qualifiés individuellement au championnat de France soit par les quotas attribués à leur catégorie, soit par leur appartenance à une équipe de club participant au championnat de France par équipe de Club.
 - 4. A l'issue de la phase de qualification du championnat de France individuel, un classement est réalisé en prenant, pour un même club, le meilleur score homme du club et le meilleur score femme du même club.
 - 5. Les 8 premiers Doubles Mixtes issus de ce classement sont qualifiés dans un tableau final à élimination directe.
 - 6. Un seul Double Mixte par club peut participer au classement du championnat de France Double Mixte.



~~<u>)</u>

Le Tir sur cibles extérieures - Règlement français des épreuves fédérales

7. La composition du Double Mixte tirant le tableau final peut être différente de la composition du Double Mixte s'étant qualifiée à partir du moment que le Double Mixte participant répond aux points 1,2 et 3 de cet article. La composition du Double Mixte, tirant les finales, peut être changée jusqu'à une heure avant le début des finales. (Règle Internationale)

• Le déroulement du championnat

Ce championnat de France a pour cadre la <u>phase individuelle</u> du Championnat de France par Equipes de D1 : épreuve de qualification (2x70m) + épreuve finale.

Les programmes sont publiés chaque année dans le Guide Calendrier des compétitions de la FFTA, selon le cahier des charges.

C.2.2 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE FITA *INDIVIDUEL* POUR LES ARCS A POULIES

Ce championnat se déroule à la même date que la troisième manche de la division nationale Arcs à poulies FITA (hommes et femmes), selon le principe du Championnat de France Individuel des Arcs Classiques.

- Participation et sélection des archers :128 hommes et 70 femmes se décomposant ainsi :
 - ✓ <u>Hommes</u>: les **64** premiers hommes du classement national "scratch" (toutes les catégories tirant à 50m selon la réglementation fédérale), hormis les archers membres des équipes de club sélectionnées;
 - **64** archers représentant les 4 archers des équipes qualifiées = **16** équipes
 - ✓ <u>Femmes</u>: les **38** premières femmes du classement national "scratch" (toutes les catégories tirant à 50m selon la réglementation fédérale), hormis les archers membres des équipes de club sélectionnées;
 - 32 archers représentant les 4 archers des équipes qualifiées = 8 équipes

• Epreuves:

Ce championnat décerne 2 titres :

CHAMPION DE FRANCE FITA ARCS A POULIES CHAMPIONNE DE FRANCE FITA ARCS A POULIES

Déroulement du championnat :

Ce championnat de France a pour cadre la <u>phase individuelle</u> du Championnat de France par Equipes de DNAP : épreuve de qualification + épreuve éliminatoire et finale.

C.2.2.1 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE MIXTE POUR LES ARCS A POULIES

Date

Ce championnat se déroule à la même date que le Championnat de France Scratch Arcs à poulies (hommes et femmes), selon le principe du Championnat de France Individuel des Arcs Classiques.

Epreuves

Ce championnat décerne le titre de : CHAMPION DE FRANCE DOUBLE MIXTE ARCS A POULIES

- **Distances**: 50m.
- Participation et sélection des archers : 8 Doubles Mixte de club se composant ainsi :
 - 1. Un Double Mixte est composé d'un homme et d'une femme.
 - 2. Pour composer un Double Mixte, il faut être licencié dans le même club (règle des transferts appliquée)
 - 3. Les deux archers doivent s'être qualifiés individuellement au championnat de France Scratch, Junior ou Cadet soit par les quotas attribués à leur catégorie, soit par leur appartenance à une équipe de club participant au championnat de France par équipe de Club.
 - 4. A l'issue de la phase de qualification du championnat de France individuel, un classement est réalisé en prenant, pour un même club, le meilleur score homme du club et le meilleur score femme du même club.
 - 5. Les 8 premiers Doubles Mixtes issus de ce classement sont qualifiés dans un tableau final à élimination directe.
 - 6. Un seul Double Mixte par club peut participer au classement du championnat de France Double Mixte.
 - 7. La composition du Double Mixte tirant le tableau final peut être différente de la composition du Double Mixte s'étant qualifiée à partir du moment que le Double Mixte participant répond aux points 1,2 et 3 de cet article. La composition du Double Mixte, tirant les finales, peut être changée jusqu'à une heure avant le début des finales. (Règle Internationale).



• Le déroulement du championnat

Ce championnat de France a pour cadre la <u>phase individuelle</u> du Championnat de France par Equipes de DNAP : épreuve de qualification + épreuve finale.

Les programmes sont publiés chaque année dans le Guide Calendrier des compétitions de la FFTA, selon le cahier des charges.

C.2.3 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE FITA POUR LES VETERANS

Les vétérans et super vétérans (Arcs Classiques et Arcs à Poulies) tirent leur championnat de France lors d'un événement particulier qui se déroule généralement au mois de septembre.

Toutes les règles publiées dans la première partie du Manuel de l'Arbitre (règlements généraux) et dans la deuxième partie (règlement international) concernant le tir sur cibles anglaises (Fita) s'appliquent, hormis ce qui est décrit ci-dessous :

• Déroulement du Championnat

Le vendredi : Entraînement officiel

Le samedi : Tir de classement en rythme AB/CD - pour toutes les catégories

Le dimanche : Duels par catégories.

C.2.4 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES

Ce championnat regroupe un championnat individuel (FITA) et il intègre un championnat de France par Equipes.

• Organisation du championnat

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Tir sur Cibles	Qualifications Individuelles et par Equipes Finale Double Mixte (voir C.2.4.1)	Finales Individuelles	Finales par équipes

• Catégories et nombre de participants

En tir Individuel, sur la base du classement national par catégorie, selon le tableau suivant :

	Garçons	Filles
Benjamins	24	12
Minimes	36	20
Cadets	36	20
Juniors	36	20
Total	132	72

soit 204 archers

En tir par Equipes, l<u>es 4 archers des équipes de club sélectionnés</u> : 64 garçons Cadets/Juniors, 64 filles Cadettes/Juniors et 64 Benjamins/minimes garcons et filles.

Le nombre maximum de participants sera donc de 396 archers, mais ce chiffre devrait être réduit car de nombreux qualifiés individuels feront partie des équipes de club.

Distances

Benjamins (garçons et filles)	30m
Minimes (garçons et filles)	40m
Cadets (garçons et filles)	60m
Juniors (garçons et filles)	70m





• Position des compétiteurs lors des phases de qualification

Les compétiteurs d'un même club seront positionnés à 1 par cible sur des cibles contiguës : 1A, 2A, 3A, 1B, 2B, 3B, etc...

C.2.4.1 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE MIXTE JEUNE

Date:

Le premier jour de compétition du Championnat de France Jeune au cours de la Semaine des championnats de France Classique.

Epreuves:

Ce Championnat décerne le titre de : CHAMPION DE FRANCE DOUBLE MIXTE JEUNES

• **Distances**: 60m.

• Participation et sélection des archers : 8 Doubles Mixtes Jeune de club se décomposant ainsi :

- 1. Un Double Mixte Jeune est composé d'un Jeune Homme (Cadet ou Junior) et d'une Jeune Femme (Cadette ou Junior).
- 2. Pour composer un Double Mixte Jeune, il faut être licencié dans le même club (règle des transferts appliquée)
- 3. Les deux archers doivent s'être qualifiés individuellement au championnat de France Jeune soit par les quotas attribués à leur catégorie, soit par leur appartenance à une équipe de club participant au championnat de France par équipe de Club Cadet/Junior ou Cadette/Junior.
- 4. A l'issue de la phase de qualification du championnat de France individuel, un classement est réalisé en prenant, pour un même club, le meilleur score Cadet ou Junior du club et le meilleur score Cadette ou Junior Fille du même club.
- 5. Les 8 premiers Doubles Mixtes Jeunes issus de ce classement sont qualifiés dans un tableau final à élimination directe. La distance de tir du tableau final est à 60m.
- 6. Un seul Double Mixte Jeune par club peut participer au classement du championnat de France Double Mixte Jeune.
- 7. La composition du Double Mixte Jeune tirant le tableau final peut être différente de la composition du Double Mixte Jeune s'étant qualifiée à partir du moment que le Double Mixte participant répond aux points 1,2 et 3 de cet article. La composition du Double Mixte Jeune, tirant les finales, peut être changée jusqu'à une heure avant le début des finales. (Règle Internationale).

• Le déroulement du championnat

Ce championnat de France a pour cadre la <u>phase individuelle</u> du Championnat de France Jeune : épreuves de qualification (2x70m ou 2x60m selon la catégorie) + épreuve finale.

Les programmes sont publiés chaque année dans le Guide Calendrier des compétitions de la FFTA, selon le cahier des charges.



7

JOUR 1

Qualifications Individuelles et par Equipes du « Fita » : 2x36 flèches à 70m, 60m, 40m et 30m Finale Double Mixte

• Programme du JOUR 1 :

Le programme et les horaires seront déterminés en fonction du nombre de cibles pouvant être installé sur le terrain par l'organisateur.

Si possible, privilégier le tir en rythme A-B-C

JOUR 2

Epreuves éliminatoires et Finales du Fita Individuel

Selon le programme/horaires et la réglementation internationale.

JOUR 3

Finales par Equipes de Club (Arcs classiques)

Se reporter au Chapitre C.3.4





C.3 LA FILIERE SPORTIVE PAR EQUIPES DE CLUBS

Le Guide « Filière Sportive par Equipes de Clubs » est édité chaque année par la FFTA.

La composition des différentes divisions, la répartition des arbitres, les modalités d'établissement des groupes ainsi que les conditions et procédures d'inscription pour les équipes de D1 et D2 sont définies dans ce Guide.

La Filière par Equipes de Clubs est composée de :

• Pour les Arcs Classique :

La Division 1 (D1)

La Division 2 (D2)

La ou les Divisions Régionales (DR)

Pour les Arcs à Poulies :

La Division Nationale Arcs à Poulies (DNAP) La ou les Divisions Régionales

Pour les Jeunes :

Un Championnat de France par Equipes de Clubs

C.3.1 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D1

Composition	16 équipes Hommes et 16 équipes Femmes.
Répartition géographique	1 groupe national pour chaque catégorie.
Compétitions	Etapes du Circuit National (3 épreuves) + Championnat de France Scratch FITA.
Résultats	Le club dont l'équipe est classée 1 ^{ère} est déclaré Champion de France Les clubs dont l'équipe est classée 14 ^{ère} , 15 ^{ère} et 16 ^{ère} descendent en D2 la saison suivante.

Le Championnat de France par équipes de D1 se dispute en 2 phases :

- ✓ Une saison régulière sur 3 manches
- ✓ Une phase finale ou « play-offs » jointe au Championnat de France FITA individuel « scratch ».

La participation à la saison régulière et à la phase finale est obligatoire pour toutes les équipes de D1. Le classement de la saison régulière est établi sur le total des points obtenus sur les 3 premières manches. Le classement du championnat de France est obtenu à partir du résultat de la phase finale.

Les 3 manches de la saison régulière et le Championnat de France FITA individuel « scratch » sont des compétitions 2x70m, selon le règlement international de l'épreuve olympique :

épreuve de qualification 2x70m;

- épreuve éliminatoire ;
- épreuve finale.

Les tirs par équipes ont lieu par matches de poules le jour du championnat de France (voir Déroulement du Championnat).

• Procédure d'inscription des équipes

La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le jour du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au greffe) à condition que le ou les archers remplacés ne participent pas au championnat individuel.

Si le club a transmis à la FFTA une composition d'équipe ne comprenant que 3 archers, il ne sera pas possible d'aligner 4 archers le jour du championnat.

En cas de litige, le délégué technique fédéral valide les procédures d'inscriptions au greffe le jour du championnat.

Il peut faire appel au Président de la Commission des Arbitres et au jury d'appel.





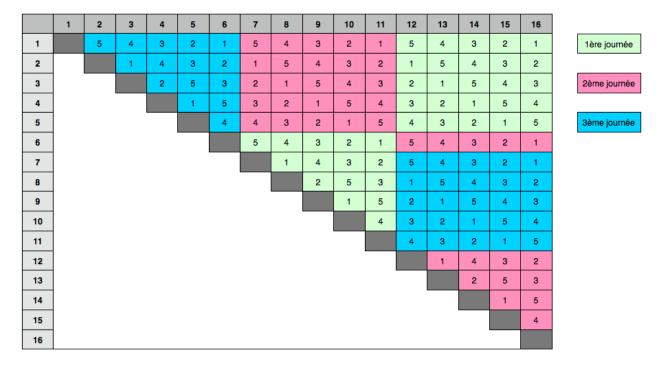
Arbitrage

L'arbitrage des matchs de poules (tir par équipes) est assuré conformément au cahier des charges par les arbitres désignés en relation avec le PCRA de la ligue.

Déroulement du championnat (saison régulière)

La saison régulière se réalise par la rencontre de toutes les équipes entre elles une fois dans la saison, soit 15 matchs par équipe répartis en 5 matchs par manche.

L'ordre des matchs se réalise de la façon suivante :



Le numéro d'équipe est attribué en fonction de la place obtenue lors du championnat de l'année précédente : le champion de France obtient le n° 1, le 2 et ainsi de suite jusqu'au n° 13.

Le n° 14 est attribué au champion de France de D2 de l'année précédente, le n°15 est attribué au vice-champion de France et le n° 16 au $3^{\text{\tiny eme}}$ du championnat de France D2.

Lors de chaque manche de la saison régulière, une phase de qualification sur un FITA est réalisée. Le classement des équipes permet d'attribuer une bonification en fonction de la place obtenue lors de cette phase, selon le principe suivant :

- o 3 points attribués à la 1 en équipe
- o 2 points attribués aux équipes classées de la 2 eme à la 4 eme place
- o 1 point attribué aux équipes classées de la 5 em à la 8 em place
- o O point attribué aux équipes classées de la 9^{ème} à la 16^{ème} place

Lors des matchs entre équipes :

Match gagné : 2 pointsMatch perdu : 0 point

Le classement de la saison régulière est effectué en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des 15 matchs et les points de bonus obtenus lors des phases de qualification de chaque manche.

En cas d'égalité

- ✓ De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- ✓ De points après les 15 matchs de la saison régulière, le départage se fait ainsi jusqu'à la suppression de l'égalité :
 - Les scores de tous les matchs de l'équipe (sans addition d'un éventuel score de barrage) sont cumulés et servent au départage.
 - o L'équipe ayant obtenu le plus de points de bonus lors des qualifications des 3 manches
 - o Le meilleur total des scores de qualification des 3 manches
 - Le vainqueur du match ayant opposé les deux équipes encore à égalité



(-}

• Déroulement de la phase finale « Play-off » :

1. Pour les 8 premières équipes de la saison régulière :

Les deux premières équipes de la saison régulière sont qualifiées directement pour les ½ finales du Championnat de France de D1.

Les équipes classées de la 3^{ème} à la 8^{ème} place de la saison régulière se rencontrent dans deux poules de 3 afin de déterminer les deux autres demi-finalistes, selon le principe suivant :

Dans les deux poules, chaque équipe rencontre les autres (2 matchs). Les équipes n'ayant pas d'adversaire seront autorisées à tirer sur leur cible en respectant le rythme de la compétition. Ces équipes ne comptabilisent pas leur point sur ce match.

POULE A	POULE B
3 ^{ème}	4 ^{ème}
6 ^{ème}	5 ^{ème}
8 ^{ème}	7 ^{ème}

L'ordre des matchs se fait de la manière suivante :

	Poule A		Poule B	
1 ^{er} match	6 ^{ème} contre 8 ^{ème}	3 match à vide	5 ^{ème} contre 7 ^{ème}	4 ^{ème} match à vide
2 ^{ème} match	3 ^{ème} contre 8 ^{ème}	6 match à vide	4 ^{ème} contre 7 ^{ème}	5 ^{ème} match à vide
3 ^{ème} match	3 ^{ème} contre 6 ^{ème}	8 ^{ème} match à vide	4 ^{ème} contre 5 ^{ème}	7 ^{ème} match à vide

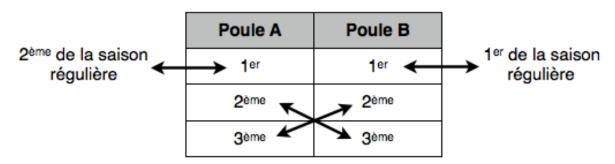
A l'issue de ces 2 matchs, un classement par poule est établi par attribution de points :

match gagné : 2 points match perdu : 0 point

En cas d'égalité

- ✓ De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- ✓ De points après les 2 matchs de poule : les scores des matches *[sans addition d'un éventuel score de barrage]* des équipes sont cumulés et servent au départage.
- ✓ En cas de nouvelle égalité à l'issue des 2 matchs de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein de la poule.

Duels de classement : 2 matchs



Match 1: Matchs croisés entre

le 1^{er} de la poule A et le 2^{ème} de la Saison Régulière

le 1^{er} de la poule B et le 1^{er} de la Saison Régulière

pour déterminer le classement de 1 à 4 du championnat de France de D1

Match 2 Les vainqueurs et les vaincus des matchs 1 se rencontrent entre eux selon le principe des petites et grandes finales.

A l'issue de ces deux derniers matchs :

- Les 1^{ers} de chaque poule et les 2 premiers de la saison régulière sont classés de la 1^{ère} à la 4^{ème} place
- o Les 2ème et 3ème de chaque poule sont classés de la 5ème à la 8ème place.





2. Pour les 8 dernières équipes de la saison régulière (équipes classées de 9 à 16)

A l'issue des qualifications du championnat de France scratch, un classement spécifique de ces 8 équipes est réalisé. Ce classement permet d'établir 2 poules de 4 équipes selon le principe suivant :

POULE A	POULE B
1 er	2 ^{ème}
4 ^{ème}	3 ^{ème}
5 ^{ème}	6 ^{ème}
8 ^{ème}	7 ^{ème}

Dans chaque poule, chaque équipe rencontre les 3 autres (3 matchs)

A l'issue de ces 3 matchs, les points obtenus sont cumulés aux points obtenus par les équipes lors de la saison régulière afin d'établir le classement final du championnat de France de D1 pour les équipes classées de la 9^{ème} à la 16^{ème} place.

Attribution des points sur le championnat de France scratch :

➤ Lors des qualifications la 1 ere équipe se voit attribuer 3 points

les équipes classées 2 à 4 marquent 2 points les équipes classées 5 à 8 marquent 1 point

Lors des matchs de poule match gagné : 2 points

match perdu: O point

C.3.2 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D2

Composition	32 équipes Hommes et 32 équipes Femmes.
Répartition géographique	4 groupes de 8 équipes Hommes regroupées géographiquement. 4 groupes de 8 équipes Femmes regroupées géographiquement. <i>Les groupes sont constitués par la FFTA</i>
Compétitions	3 compétitions obligatoires dans chaque groupe : 3 manches de D2. 1 compétition nationale : finale du championnat de France de D2.
Résultats	Le club dont l'équipe est classée 1 er de la finale du championnat de France de D2 est déclaré Champion de France de D2. Les clubs dont l'équipe est classée 1 er, 2 er 3 er montent en D1 la saison suivante. Le club dont l'équipe est classée 8 dans leur groupe descend en DR la saison suivante.

Les groupes sont constitués par la FFTA en tenant compte de l'implantation géographique des équipes. Parmi les 8 équipes de chaque groupe, au moins trois clubs devront se porter volontaires et seront désignés par la FFTA pour organiser une compétition appelée "Manche de D2".

Ces compétitions ont lieu <u>pendant la saison extérieure</u> qui est définies tous les ans par le calendrier fédéral : les dates de ces compétitions sont fixées par la FFTA et espacées de 2 semaines minimum. Il est souhaitable que ces compétitions se déroulent aux mêmes dates dans les 4 groupes

Lorsqu'un club s'engage en D2, il accepte :

- ✓ son affectation dans son groupe de D2;
- ✓ de participer aux 3 manches de son groupe et à la Finale Nationale en cas de qualification.

Les manches de D2 sont des compétitions 2x70m : épreuve de qualification (2x70m) suivie de duels par équipes.

Les duels par équipes sont réservés aux clubs de D2.

Les organisateurs peuvent, s'ils le souhaitent, ouvrir leur compétition de D2 à des archers individuels, mais uniquement pour l'épreuve de qualification à 2x70m.

Des duels individuels (phase éliminatoire et finale) peuvent aussi être organisés, mais après la fin du tir par équipes (en soirée ou le lendemain).

Les 4 premières équipes de chaque groupe (16 équipes) sont qualifiées pour la Finale Nationale.





• Procédure d'inscription des équipes

La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le jour du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au greffe). Si le club a transmis à la FFTA une composition d'équipe ne comprenant que 3 archers, il ne sera pas possible d'aligner 4 archers le jour du championnat.

En cas de litige, le délégué technique fédéral valide les procédures d'inscriptions au greffe, le jour du championnat.

Il peut faire appel au Président de la Commission des Arbitres et au jury d'appel.

• Déroulement d'une épreuve de D2

A l'issue de la phase de qualification (2x70m), les équipes sont classées de la 1^{ère} à la 8^{ère} place. On constitue 2 poules de 4 équipes de la façon suivante :

Poule 1	Poule 2
1ère	2ème
4ème	3ème
5ème	6ème
8ème	7ème

Chaque équipe rencontre les 3 autres équipes de sa poule (3 matches).

A l'issue des 3 matches de poule, un classement par poule est établi par attribution de points :

> sur l'épreuve de qualification (2x70m) : les 4 premières équipes marquent 1 point

les 4 dernières = 0 point

> sur les matches de poule : match gagné = 1 point

match perdu = 0 point

En cas d'égalité

- ✓ De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- ✓ De points après les 3 matches de poule : les scores des matches *[sans addition d'un éventuel score de barrage]* des équipes sont cumulés et servent au départage.
- ✓ En cas de nouvelle égalité à l'issue des 3 matches de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein de la poule.

• Classement

Après les 3 matches de poule, on obtient le classement suivant :

Poule 1	Poule 2
1ère	1ère
2ème	2ème
3ème	3ème
4ème	4ème

• **Duel de classement** (1 match)

Les classés du même rang dans chaque poule se rencontrent pour déterminer le classement final de ce circuit.

A l'issue de ce match :

les 1 ^{er} de chaque poule sont classés	1er et 2eme
les 2 ^{ème} de chaque poule sont classés	$3^{\mbox{\tiny eme}}$ et $4^{\mbox{\tiny eme}}$
les 3 ^{ème} de chaque poule sont classés	$5^{\mbox{\tiny eme}}$ et $6^{\mbox{\tiny eme}}$
les 4 ^{ème} de chaque poule sont classés	$7^{\mbox{\tiny eme}}$ et $8^{\mbox{\tiny eme}}$

• Attribution des points à la fin d'une manche de D2

A l'issue de chaque manche D2, les équipes reçoivent des points, en fonction de leur classement :

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème
20	16	12	9	6	4	2 2	1





• Classement final des équipes

A l'issue des 3 manches de D2 obligatoires, les équipes sont classées, dans chaque groupe, en fonction des points acquis.

En cas d'égalité du nombre de points entre les équipes, le départage se fait ainsi jusqu'à suppression de l'égalité :

- 1. les scores cumulés de tous les duels de l'équipe (sans addition d'éventuels scores de barrage) des 3 manches de D2 ;
- 2. le meilleur classement obtenu sur une manche de D2 :
- 3. le meilleur total des places obtenues sur les 3 manches de D2 :
- 4. le meilleur total des scores de qualification (scores des 3 archers) obtenus sur les 3 manches de D2;
- 5. tirage au sort.

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place de leur groupe sont qualifiées pour participer à la Finale Nationale de D2. Les équipes suivantes se maintiennent en D2.

L'équipe dernière de son groupe est relégable en DR pour la saison suivante (même dans le cas d'un groupe réduit et quelle qu'en soit la raison).

Si un des groupes ne comporte que 7 équipes, la meilleure des équipes relégables est repêchée en D2 pour la saison suivante ; les 2 meilleures équipes relégables si 2 groupe étaient incomplets, etc...

Exemple de simulation du classement final d'un groupe de D2 après les 3 manches de D2 :

Classement	Manche 1		Ma	nche 2	Manche 3		TOTAL			
	Pts Score		Pts	Score	Pts	Score	Pts	Score		
Equipe 1	20	920	20	901	12	889	52	2710	A > -	
Equipe 2	12	909	16	901	20	919	48	2729	Accès Finale	
Equipe 3	16	885	12	890	16	895	44	2670	Pinale D2	
Equipe 4	9	890	6	880	6	874	21	2644	DE	
Equipe 5	6	880	9	878	4	865	19	2623	Maintien	
Equipe 6	4	878	4	873	9	878	17	2629	en	
Equipe 7	2	880	2	866	1	862	5	2608	D2	
Equipe 8	1	869	1	869	2	862	4	2600	Descente DR	

<u>La Finale du Championnat de France de D2</u> <u>Identique pour les hommes et les femmes</u>

Période

Entre juillet et septembre, à l'issue des manches de D2.

Cette finale est couplée avec celle de DR : même week-end, même lieu.

Nombre d'équipes : 16 (les 4 premières de chaque groupe de D2).

Déroulement : selon le même principe que l'épreuve par équipes d'une manche de DNAP Homme.

Classement final des équipes

A l'issue de tous les matches, les équipes sont classées de la 1^{ère} à la 16^{ème} place.

Le club dont l'équipe est classée 1 ère de la finale est déclaré CHAMPION DE FRANCE DE D2 Les équipes classées 1 ère, 2 ère et 3 ère accèdent à la D1 la saison suivante.





C.3.3 LES DIVISIONS REGIONALES (ARC CLASSIQUE)

Si un club possède une équipe en D1 ou en D2, ses 3 premiers archers du classement national Fita de l'année précédente (transfert compris) ne peuvent pas participer à la DR.

Pour participer à la filière par équipe, les ligues doivent constituer une ou plusieurs Divisions Régionales qui peuvent se décliner en :

- DR « Excellence »
- DR
- **DD (Division Départementale)**: au choix de la ligue, dans une logique sportive ayant pour objectif l'accès au niveau supérieur.
- La DR « Excellence »

Les catégories :

Femmes classiques Hommes classiques

La mixité, pour la composition des équipes, est interdite.

L'organisation de la DR « Excellence » reprend le principe de la D2.

Le nombre d'équipes engagées doit être au minimum de 4 puis par multiple de 4.

Les équipes de club doivent participer à 3 épreuves 2x70m avec ou sans finales.

Le 2x70m, avec ou sans finales, est la seule discipline de référence pour la DR « Excellence ».

Titre régional :

Le club dont l'équipe est classée 1 ère de la DR « Excellence » est déclaré CHAMPION REGIONAL et accède à la Finale Nationale des DR.

Les procédures d'accès des équipes de club à la DR « Excellence » sont organisées par la Ligue.

Un club ayant une équipe en D1 ou en D2 peut être champion de la DR « Excellence » mais il ne pourra pas participer à la finale nationale des DR. L'équipe suivante au classement de la DR « Excellence », si elle n'est pas dans ce cas, sera sélectionnée pour la finale nationale.

La DR

Les catégories :

Femmes classiques Hommes classiques

La mixité peut être autorisée dans toutes les catégories.

Le 2x70m, le tir en Salle, et le tir Fédéral sont les disciplines de référence. **Il est obligatoire** de placer au moins 1 Fita 2x70m dans l'organisation de la DR.

Titre régional:

A défaut de DR « Excellence », le club dont l'équipe est classée première de la DR est déclaré Champion régional et accède à la finale nationale des DR. Les procédures d'accès des équipes de club à la DR « Excellence » sont organisées par les ligues. Un club ayant une équipe en D1 ou en D2 peut être champion de la DR, mais il ne pourra pas participer à la finale nationale des DR. L'équipe suivante au classement de la DR, si elle n'est pas dans ce cas, sera sélectionnée pour la finale nationale.

Montée en D2

Les 4 équipes classées 1 ere de leur poule lors de la finale nationale des DR accèdent en D2.

Lorsqu'il y a moins de 4 équipes, ce n'est plus une DR « Excellence », mais une DR.





La Finale Nationale de DR

Identique pour les hommes et les femmes.

Période

Entre Juillet et Septembre, après les manches de D2 et les compétitions de DR.

La finale DR "arc classique" est couplée avec celle de D2 : même week-end, même site.

Sélection

Les éguipes vainqueurs de la DR « Excellence » hommes ou de la DR.

Les équipes vainqueurs de la DR « Excellence » femmes ou de la DR.

Les ligues possédant un effectif de plus de 3000 5000 licenciés peuvent présenter 1 équipe de club supplémentaire à partir de 3000 5000 licenciés et puis par tranche de 3000 5000 licenciés avec un maximum de 3 équipes. Ces équipes supplémentaires sont issues, dans l'ordre, du classement de la DR « Excellence » ou de la DR.

Application au 1e octobre 2013 - Comité Directeur des 08 et 09 juin 2013

La mixité n'est pas admise dans les équipes.

Un club sélectionné et participant à la finale nationale des DR s'engage à monter en D2 l'année suivante, s'il gagne dans sa poule ou s'il est repêché au classement. En cas de refus de monter en D2, l'équipe du club sera interdite de participation à la finale de DR pendant les deux années suivantes.

• Procédure d'inscription des équipes

La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le jour du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au greffe).

Si le club a transmis à la FFTA une composition d'équipe ne comprenant que 3 archers, il ne sera pas possible d'aligner 4 archers le jour du championnat.

En cas de litige, le délégué technique fédéral valide les procédures d'inscriptions au greffe le jour du championnat. Il peut faire appel au Président de la Commission des Arbitres et au Jury d'Appel.

Une équipe est **obligatoirement** composée de 4-ou 3 archers.

Application au 1º juillet 2013 - Comité Directeur des 08 et 09 juin 2013

Déroulement

Selon le même principe que l'épreuve de DNAP (qualifications, matchs de Poule et matchs de classement).

A l'issue de la phase de qualification on constitue les poules de la manière suivante :

Nombre	d'équipes	Arcs Classiques
Si 24 équipes et plus	on constitue	4 poules de 6 équipes
Point de boi	nification aux 12 premières éq	uipes des qualifications
	on constitue	
Point de boi	nification aux 8 premières équi	pes des qualifications
	on constitue	
Point de boi	nification aux 8 premières équi	pes des qualifications
	on constitue	
Point de boi	nification aux 6 premières équi	pes des qualifications
• •	on constitue	2 poules de 5 équipes
Point de boi	nification aux 4 premières équi	pes des qualifications
	on constitue	• • •
Point de boi	nification aux 4 premières équi	pes des qualifications
Pour 6 et 7 équipes	on constitue	1 poule de 6 équipes
Point de boi	nification aux 3 premières équi	pes des qualifications
	on constitue	1 seule poule
	ation aux 2 premières équipes	
	ation aux 2 premières équipes	
	cation à la 1 ^{ère} équipe de qualific	eation
Poule de 2 : Match unique s	sans point de bonification	

Les équipes qui, de par leur performance, ne rentrent pas dans le tableau par poules ne prennent pas part aux duels.





Par exemple:

24 équipes sont qualifiées pour les matches de poules : on constitue 4 poules de 6 équipes de la manière suivante :

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4		
1 ère	2ème	3ème	4ème		
8ème	7ème	6ème	5ème		
9ème	10ème	11ème	12ème		
16ème	15ème	14ème	13ème		
17ème	18ème	19ème	20ème		
24ème	23ème	22ème	21ème		

Chaque équipe rencontre les 5 autres équipes de sa poule (5 matches). A l'issue de ces 5 matches, un classement par poule est établi par **attribution de points** :

> Sur la phase de qualification : les 12 premières équipes marquent 1 point

les 12 dernières 0 point ;

Sur les matches : match gagné = 1 point match perdu = 0 point.

En cas d'égalité

✓ De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.

- ✓ De points après les matches de poule : les scores des matches *(sans addition d'un éventuel score de barrage)* des équipes sont cumulés et servent au départage.
- ✓ En cas de nouvelle égalité à l'issue de matchs de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein de la poule.

• Classement final des équipes

A la fin de tous les matches de poules, les équipes sont classées de la 1^{ère} à la 6^{ème} place dans chaque poule, en fonction du nombre de points acquis et les scores réalisés lors des matches.

- ✓ L'équipe classée première de chaque poule (4 équipes) accède à la D2 la saison suivante et ont terminé leur finale de DR.
- ✓ S'il n'y a que 2 poules, les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la D2 la saison suivante et ont terminé leur finale de DR.
- ✓ S'il n'y a qu'une seule poule, les 4 premières équipes de la poule accèdent à la D2 la saison suivante et toutes les équipes ont terminé leur finale de DR.

Dans le cas de 4 poules, pour les équipes classées au même rang de la 2 eme à la 6 eme place, on procède à deux matchs de classement afin de déterminer le classement final de la Finale de DR Classique selon le principe des petites t grandes finales.

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
2ème	2ème	2ème	2ème
3ème	3ème	3ème	3ème
4ème	4ème	4ème	4ème
5ème	5ème	5ème	5ème°
6ème	6ème	6ème	6ème

A l'issue de ces 2 derniers matches :

Les 2^{ème} de chaque poule seront classés
Les 3^{ème} de chaque poule seront classés
Les 4^{ème} de chaque poule seront classés
Les 5^{ème} de chaque poule seront classés
Les 5^{ème} de chaque poule seront classés
Les 6^{ème} de chaque poule seront classés

Dans le cas de 2 poules, pour les équipes classées au même rang de la 3^{ème} à la 6^{ème} place, on procède à un match de classement afin de déterminer le classement final de la Finale de la DR Classiques. *(Application le 01/04/2011)*





C.3.4. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES PAR EQUIPES DE CLUBS (FINALES PAR EQUIPES - ARC CLASSIQUE)

Ce championnat regroupe les disciplines suivantes : Fita (2x30m - 2x40m - 2x60m - 2x70m), et il intègre le Championnat de France par Equipe de Clubs.

Toutes ces particularités sont traitées dans ce chapitre.

• Catégories, nombre d'équipes, blasons et distances de tir

Jeunes (Benjamin(e)s et Minimes)	16 équipes	Blasons de 80cm	30m
Garçons (cadets et Juniors)	16 équipes	Blasons de 122cm	60m
Filles (cadettes, juniors)	16 équipes	Blasons de 122cm	60m

Les équipes de club seront sélectionnées, dans chaque catégorie, selon les classements nationaux suivants :

Jeunes (Mixte) : classement national benjamins et minimes Garçons : classement national cadets et juniors classement national cadettes et juniors

Pas de sur-classement ponctuel possible.

• Procédure d'inscription pour les équipes

La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le jour du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au greffe) à condition que le ou les archers remplacés ne participent pas au championnat individuel.





Composition des Equipes

Exemple concret d'une situation relative à la composition d'une équipe de club au championnat de France jeune par équipes de clubs

Rappel: Pour pouvoir participer au championnat de France par équipes, tout archer appelé à faire partie de la composition de l'équipe doit avoir participé à la phase qualificative individuelle : il suffit d'avoir tiré 1 flèche pour être classé et ainsi pouvoir prendre part au tir par équipes.

Le club \mathbf{X} a, par exemple, 7 archers sélectionnés pour le championnat de France individuel les archers A, B, C, D, E, F, G.

Le club **X** a transmis à la FFTA, lors de son inscription une composition d'équipes : archers A, B, C. Cette composition d'équipe peut-être modifiée avant le début du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au greffe) à condition que le ou les archers remplacés ne participent pas au championnat individuel.

Exemple:

Dans l'équipe annoncée du club **X**, l'archer A est malade. A peut être remplacé par D, à condition que A ne participe pas au championnat individuel, ce qui est le cas puisque A est absent et malade.

La nouvelle composition d'équipe du club X est maintenant : B, C, D.

Ces 3 archers obtiennent, à l'issue de la phase qualificative du championnat individuel, un score cumulé de 1000pts qui leur permet d'obtenir la 12 en place par équipe : ils sont donc qualifiés pour le championnat de France par équipe qui aura lieu deux jours plus tard.

Particularité pour le championnat de France jeune : le club peut compléter ou modifier la composition de son équipe.

1. Compléter l'équipe :

<u>Avant le début du tir par équipe</u> (les matchs), le capitaine de l'équipe du club **X** souhaite <u>compléter</u> par un quatrième archer son équipe composée de B, C, D.

Il est en droit de le faire et fait savoir au greffe qu'il fait entrer dans son équipe l'archer E qui :

√ à tiré le championnat de France individuel et dans sa catégorie

La nouvelle composition d'équipe du club X devient donc B, C, D, E.

2. Modifier l'équipe :

<u>Avant le début du tir par équipe</u> (les matchs), la capitaine de l'équipe du club **X** souhaite modifier la composition de son équipe composée de B, C, D.

Il est en droit de le faire et <u>fait savoir au greffe</u> qu'il fait entrer dans son équipe, à la place de l'archer B (pour une raison quelconque) l'archer E qui :

✓ a tiré le championnat de France individuel dans sa catégorie

La nouvelle composition d'équipe du club X devient donc : C, D, E.

• Déroulement de cette phase

Les tirs de qualification des équipes se réalisent le jour 1, lors des qualifications individuelles.

• Classement des équipes

A l'issue du tir de qualification, 4 poules de 4 équipes sont constituées de la manière suivante :

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4		
1 ère	2ème	3ème	4ème		
8ème	7ème	6ème	5ème		
9ème	10ème	11ème	12ème		
16ème	15ème	14ème	13ème		

Dans chaque poule, chaque équipe rencontre les 3 autres (3 matches).

A l'issue de ces 3 matches, un classement par poule est établi par attribution de points :

sur le tir de qualification du jour 1 : les 8 premières équipes se voient attribuer 1 point ;

> sur les matches de poule : match gagné = 1 point match perdu = 0 point







En cas d'égalité

- ✓ De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- ✓ De points après les 3 matches de poule : les scores des matches *[sans addition d'un éventuel score de barrage]* des équipes sont cumulés et servent au départage.
- ✓ En cas de nouvelle égalité à l'issue des 3 matches de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les éguipes pour définir leur classement au sein de la poule.

• Duels de classement - 2 matches

Les classés du même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final : les équipes de la poule 1 rencontrent celles de la poule 4, et les équipes de la poule 2 celles de la poule 3.

Puis les vainqueurs et les vaincus de ces matches se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1ère	1ère	1ère	1ère
2ème	2ème	2ème	2ème
3ème	3ème	3ème	3ème
4ème	4ème	4ème	4ème

A l'issue de ces 2 derniers matches :

Les équipes classées 1 ère sont déclarées :

CHAMPION DE FRANCE JEUNES (MIXTES) PAR EQUIPES DE CLUB CHAMPION DE FRANCE GARÇONS PAR EQUIPES DE CLUB CHAMPIONNE DE FRANCE FILLES PAR EQUIPES DE CLUB

C.3.4.1 LA SEMAINE JEUNES DU TIR A L'ARC - CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE LIGUE

La compétition

La « Semaine Jeunes » se déroule chaque année à une date fixée par la FFTA. Elle est réservée aux archers tirant en arc classique dans les catégories suivantes :

En individuel: Benjamins Benjamines

Minimes garçons Minimes filles
Cadets Cadettes
Juniors garcons Juniors filles

Équipes de Ligue : Benjamins/Minimes garçons Benjamines/Minimes filles

Cadets/Juniors garçons Cadettes/Juniors filles

Cette compétition est séparée en deux épreuves bien distinctes :

- ✓ une compétition individuelle avec finales par poules pour les catégories Benjamins, minimes, cadets et juniors (garçons et filles);
- ✓ une compétition par équipes, support du **Championnat de France Jeunes par Equipes de Ligue** pour la catégorie benjamins/minimes (garcons et filles) et cadets/juniors (garcons et filles).

Chaque équipe se compose de 3 archers maximum.

Les surclassements ponctuels ne sont pas autorisés.

Les compétitions sont arbitrées par de jeunes arbitres sélectionnés par leur ligue et encadrés par des arbitres confirmés.



~`

• Le programme de la « Semaine Jeunes »

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Matin		Qualification 2x70m Junior Homme 2x60m Cadets 2x40m Minime Fille	Matchs individuels par poules Cadet Homme Junior Homme Benjamine Minime Fille	Qualification Equipes Cadet/Junior (garçons) Benjamins/Minimes Filles	Matchs de Classement (toutes catégories) (2 matchs)
:=	Entraînement officiel	Qualification 2x70m Junior Fille	Matchs individuels par poules Cadet Fille Junior Fille Benjamin Minime Homme	Qualification Equipes Cadet/Junior (filles) Benjamin/Minime Garçon	
Après-midi	Réunion des entraîneurs	2x60m Cadette 2x40m Minime Homme 2x30m Benjamin	Entraînement Officiel pour le Tir par équipes Cérémonie d'ouverture Présentation des équipes	Matchs de poules toutes catégories (3 matchs)	Départ des équipes

• L'épreuve individuelle

Un maximum de compétiteurs doit pouvoir participer aux épreuves individuelles. Le nombre d'archers de chaque catégorie est donc ouvert, dans la mesure des possibilités de l'organisateur. Cependant le terrain devra pouvoir accueillir un minimum de 48 cibles. En fonction des possibilités liées à la nature du terrain, privilégier le tir en rythme A-B-C (couloirs de 5m).

<u>Les distances de tir :</u> Benjamins (garçons et filles) 30m

Minimes (garçons et filles) 40m Cadets (garçons et filles) 60m Juniors (garçons et filles 70m

Les blasons:

*Les benjamins et les minimes (garçons et filles) tirent sur des blasons de 80cm

<u>La position des compétiteurs</u> lors des phases de qualification : les compétiteurs d'un même club et/ou d'une même ligue seront positionnés à 1 par cible sur des cibles contiguës : 1A, 2A, 3A, 1B, 2B, 3B, etc ...

Le déroulement des phases finales individuelles :

A l'issue du classement de l'épreuve de qualification, les 32 archers dans chaque catégorie représentée sont répartis en 8 poules de 4 archers

<u>Point de bonification</u>: si 32 archers sélectionnés, 1 point de bonification pour les 16 premiers des qualifications est accordé.

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4	Poule 5	Poule 6	Poule 7	Poule 8
1 er	2 ème	3 ème	4 ème	5 ème	6 ème	7 ème	8 ème
16 ^{ème}	15 ^{ème}	14 ^{ème}	13 ^{ème}	12 ^{ème}	11 ème	10 ^{ème}	9 ème
17 ^{ème}	18 ^{ème}	19 ^{ème}	20 ème	21 ^{ème}	22 ème	23 ^{ème}	24 ^{ème}
32 ^{ème}	31 ème	30 ^{ème}	29 ème	28 ^{ème}	27 ème	26 ème	25 ème





^{*}Les cadets et les juniors (garcons et filles) tirent sur des blasons de 122cm

La victoire dans un match rapporte 1 point.

Le classement de chaque poule est réalisé en fonction du nombre de victoires de chaque archer sans adversaire direct ne sont pas pris en compte. L'archer n'ayant pas d'adversaire peut tirer des sets dans le même rythme que les autres matchs se déroulant sur le terrain, sans prise en compte des points réalisés.

Règle de départage en cas d'égalité de victoire :

En cas d'égalité de victoires entre archers, on prend en compte le différentiel entre les points de set marqués par l'archer « Pour » et ceux marqués par ces adversaires « Contre ». Les archers sont classés en fonction de leur différentiel de points dans l'ordre décroissant.

Dans le cas d'archers à égalité de victoires et égalité de différentiels, un barrage d'une seule flèche sera réalisé entre les archers. L'archer dont la flèche est le plus près du centre gagne le départage, et ainsi de suite afin d'établir le classement de la poule.

Cas n° 1 : Chaque archer à un nombre de victoires différentes :

Match	A/D	6 à 4	Match	A/C	6 à 4	Match	A/B	4 à 6
1	B/C	6 à 2	2	B/D	6 à 4	3	C/D	6 à 5

		Match 1			Ma	tch	2	Ma	itch	3		TOTA	XUX		
	Bonus	Pt	Р	С	Pt	Р	С	Pt	Р	С	Points	Pour	Contre	Diff.	Class.
Archer	1	1	6	4	1	6	4	0	4	6	3	16	14	2	2ème
Α															
Archer	1	1	6	2	1	6	4	1	6	4	4	18	10	8	1er
В															
Archer		0	2	6	0	4	6	1	6	5	1	12	17	-5	3ème
С															
Archer		0	4	6	0	4	6	0	5	6	0	13	18	-5	4ème
D															

L'archer B gagne avec 4 points de victoire

Cas n° 2 : Egalité de victoire entre deux archers avec différentiel différent ;

Match	A/D	6 à 5	Match	A/C	5 à 6	Match	A/B	6 à 5
1	B/C	6 à O	2	B/D	6 à 5	3	C/D	4 à 6

								_							
		Ma	itch	1	Ma	atch	2	Ma	tch	3		TOTA	XUX		
	Bonus	Pt	Р	С	Pt	Р	С	Pt	Р	С	Points	Pour	Contre	Diff.	Class.
Archer	1	1	6	5	0	5	6	1	6	5	3	17	16	1	2ème
Α															
Archer	1	1	6	0	1	6	5	0	5	6	3	17	11	6	1er
В															
Archer		0	0	6	1	6	5	0	4	6	1	10	17	-7	4ème
С															
Archer		0	5	6	0	5	6	1	6	4	1	16	16	0	3ème
D															

L'archer B termine 1er de la poule avec un différentiel supérieur à celui de l'archer A



~`

On obtient le tableau suivant :

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4	Poule 5	Poule 6	Poule 7	Poule 8
1 er	1 ^{er}	1 ^{er}	1 er	1 er	1 er	1 er	1 ^{er}
2 ème	2 ème	2 ème	2 ème	2 ème	2 ème	2 ème	2 ème
3 ^{ème}	3 ème	3 ème	3 ème	3 ème	3 ème	3 ^{ème}	3 ^{ème}
4 ème	4 ème	4 ème	4 ème	4 ème	4 ème	4 ème	4 ème

Pour tous les 1^{er} de chaque poule = 8 archers

Un tableau de duels à élimination directe à partir des 1/4 de finales est réalisé selon le principe suivant :

Les archers de la poule 1 rencontrent ceux de la poule 8

Les archers de la poule 2 rencontrent ceux de la poule 7

Les archers de la poule 3 rencontrent ceux de la poule 6

Les archers de la poule 4 rencontrent ceux de la poule 5

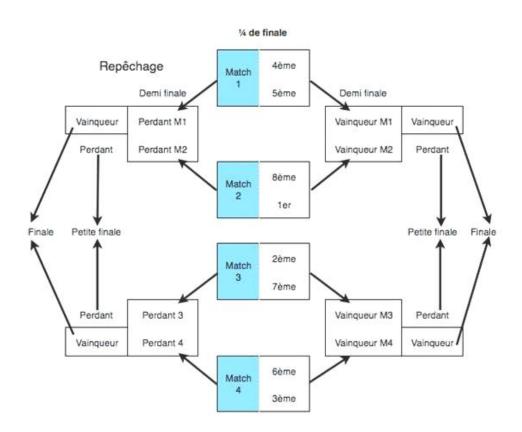
Les archers perdants leurs $\frac{1}{4}$ de finale se rencontrent en match de repêchage afin de déterminer leur classement final sur l'épreuve. Les matchs de repêchages se déroulent en même temps que les demifinales et finales du tableau principal.

Le principe retenu est le suivant :

½ finales en élimination directe.

Petite finale et finale

De la 1^{ère} à la 4^{ème} place : 6 matchs De la 5^{ème} à la 8^{ème} place : 6 matchs



Pour tous les seconds de chaque poule = 8 archers

Le principe reste le même que pour les premiers de chaque poule afin de déterminer le classement des archers aux places de 9^{ème} à 16^{ème} de l'épreuve :

- Les archers sont placés dans un tableau de duels de 1/4 de finale
- 1/4 de finale en élimination directe avec repêchage pour les perdants
- ½ finale puis finale et petite finale afin d'attribuer les places de 9^{ème} à 16^{ème} de l'épreuve.

Pour tous les 3 de chaque poule = 8 archers

Le principe reste le même que pour les premiers et seconds de chaque poule afin de déterminer le classement des archers aux places de 17^{ème} à 24^{ème} de l'épreuve :

- Les archers sont placés dans un tableau de duels de ¼ de finale
- 1/4 de finale en élimination directe avec repêchage pour les perdants
- ½ finale puis finale et petite finale afin d'attribuer les places de 17 à 24 de l'épreuve.

Pour tous les 4^{ème} de chaque poule= 8 archers

Le principe reste le même que pour les premiers et seconds de chaque poule afin de déterminer le classement des archers aux places de 25 en à 32 de l'épreuve :

- Les archers sont placés dans un tableau de duels de 1/4 de finale
- 1/4 de finale en élimination directe avec repêchage pour les perdants
- ½ finale puis finale et petite finale afin d'attribuer les places de 25 eme à 32 eme de l'épreuve.

Dans le cas ou il y aurait moins de 32 archers dans une catégorie :

De 24à 31 participants : il est constitué 8 poules de 3 archers Point de bonification aux 8 premiers archers des qualifications.

De 16 à 23 participants : il est constitué 4 poules de 4 archers Point de bonification aux 8 premiers archers des qualifications.

De 12 à 15 participants : il est constitué 4 poules de 3 archers Point de bonification aux 4 premiers archers des qualifications.

De 8 à 11 participants : il est constitué 2 poules de 4 archers Point de bonification aux 4 premiers archers des qualifications.

De 6 à 7 participants : il est constitué 2 poules de 3 archers Point de bonification aux 2 premiers archers des qualifications.

De 4 à 5 participants : il est constitué 1 poule de 4 archers Point de bonification aux 2 premiers archers des qualifications.

3 participants : il est constitué 1 poule de 3 archers Point de bonification au 1^{er} archer des qualifications.

2 participants: finale.

• L'épreuve par équipes :

Cette compétition comprend :

- ✓ une phase de qualification :
 - Un FITA pour les équipes Cadets/Juniors (garçons et filles)
 - Un FITA pour les équipes Benjamins/Minimes (garçons et filles)
- ✓ une phase finale qui se dispute par poules





La Composition des équipes :

- ✓ Les équipes de ce championnat sont composées de 3 archers.
- ✓ La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le début de la compétition par équipes (dépôt de la composition de l'équipe au greffe).
- ✓ Les équipes cadets/juniors ne peuvent être constituées que de cadets ou/et de juniors. Le surclassement des benjamins et des minimes n'est pas admis.
- ✓ Le nombre d'équipes par ligue n'est pas limité. Toutefois, pour pouvoir inscrire une 2 en équipe dans une catégorie, une ligue doit avoir inscrit une équipe dans 3 catégories.

Catégories, nombre d'équipes, blasons et distances de tir des finales :

Pour la phase finale 16 équipes maximum par catégorie sont qualifiées :

Cadets/juniors 16 équipes garçons + 16 équipes filles Tir à 60m sur blasons de 122cm Benjamins/Minimes 16 équipes garçons + 16 équipes filles Tir à 30m sur blasons de 80cm

En fonction de nombre d'équipes engagées, par catégories :

16 équipes et plus on constitue 4 poules de 4 équipes Point de bonification aux 8 premières équipes des qualifications de 12 à 15 équipes 4 poules de 3 équipes Point de bonification aux 4 premières équipes des qualifications de 8 à 11 équipes 2 poules de 4 équipes Point de bonification aux 4 premières équipes des qualifications

de 4 à 7 équipes ½ finale et Finale entre les 4 premières équipes des qualifications

3 équipes Finale entre les 2 premières équipes des qualifications

2 équipes Finale

(Application au 01/01/2013)

Les équipes qui, de par leur performance, ne rentrent pas dans le tableau par poules, ne prennent pas part aux matchs.

Déroulement :

A l'issue du classement de l'épreuve de qualification, les16 équipes (hommes et femmes) sont réparties en 4 poules de 4 équipes, selon la formule suivante :

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1	2	3	4
8	7	6	5
9	10	11	12
16	15	14	13

Dans chaque poule, chaque équipe rencontre les 3 autres (3 matchs).

A l'issue de ces 3 matchs, un classement par poule est établi par attribution de points :

- sur le tir de qualification : les 8 premières équipes se voient attribuer 1 point,
 les 8 dernières équipes marquent 0 point ;
- sur les matchs de poule : Match gagné = 1 point
 Match perdu = 0 point

Poule 1	Poule 1 Poule 2		Poule 4
1 ère	1 ère	1 ère	1 ère
2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}
3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}
4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}

En cas d'égalité :

- ✓ De score à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- ✓ de points après les 3 matchs de poule : les scores des matchs (sans addition d'un éventuel score de barrage) des équipes sont cumulés et servent au départage.
- ✓ En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant obtenu la meilleure place lors de la phase de qualification l'emporte.





Matchs de classement (2 matchs)

Match 1 : les équipes classées au même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final : les équipes de la poule 1 rencontrent celles de la poule 4, et les équipes de la poule 2 celles de la poule 3.

Match 2: les vainqueurs et les vaincus des matchs 1 se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

A l'issue de ces deux derniers matches :

les 1^{ers} de chaque poule seront classés de la $1^{\text{ère}}$ à la $4^{\text{ème}}$ place les $2^{\text{èmes}}$ de chaque poule seront classés de la $5^{\text{ème}}$ à la $8^{\text{ème}}$ place de la $9^{\text{ème}}$ à la $12^{\text{ème}}$ place les $4^{\text{èmes}}$ de chaque poule seront classés de la $13^{\text{ème}}$ à la $16^{\text{ème}}$ place

C.3.5 LA DIVISION NATIONALE ARCS A POULIES (DNAP)

Composition	16 équipes Hommes et 8 équipes Femmes.
Répartition géographique	1 groupe national pour chaque catégorie
Compétitions	Le ou les regroupements nationaux Arc à Poulies + le Championnat de France Arc à Poulies Scratch Fita 2x50m.
Résultats	Le club dont l'équipe est classée 1 ere, sur la somme des points acquis des différentes étapes, est déclaré Champion de France. Les clubs dont l'équipe masculine est classée 14 ere, 15 et 16 descendent en DR la saison suivante. Le club dont l'équipe féminine est classée 8 descend en DR la saison suivante.

• Sélection des Archers

Pour la DNAP : 4 archers par équipes sélectionnés par leur club (64 hommes / 32 femmes). Les archers des équipes sélectionnées pour la DNAP sont également qualifiés pour le Championnat de France individuel et font partie des 128 hommes et 70 femmes.

• Déroulement

A l'issue du classement de l'épreuve de qualification, les 16 équipes hommes sont réparties en 4 poules de 4 équipes et les 8 équipes dames sont réparties en 2 poules de 4 équipes.

Equipes hommes

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1 ère	2ème	3ème	4ème
8ème	7ème	6ème	5ème
9ème	10ème	11ème	12ème
16ème	15ème	14ème	13ème

Equipes femmes

Poule 1	Poule 2
1ère	2ème
4ème	3ème
5ème	6ème
8ème	7ème





Dans chaque poule, chaque équipe rencontre les 3 autres (3 matchs).

A l'issue de ces 3 matchs, un classement par poule est établi par attribution de points :

• Sur le tir de qualification les 8 premières équipes hommes se voient attribuer 1 point

les 4 premières équipes femmes se voient attribuer 1 point

• Sur les matchs de poule : match gagné = 1 point

match perdu = 0 point

Equipes hommes

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1 ère	1 ère	1 ère	1 ère
2ème	2ème	2ème	2ème
3ème	3ème	3ème	3ème
4ème	4ème	4ème	4ème

Equipes femmes

Poule 1	Poule 2
1ère	1ère
2ème	2ème
3ème	3ème
4ème	4ème

En cas d'égalité

- De score à la fin d'un match : tir de barrage selon le règlement international
- De points après les 3 matchs de poule : les scores des matchs (sans addition d'un éventuel score de barrage) des équipes sont cumulés et servent au départage.
- En cas de nouvelle égalité (points et scores des matchs, on procède à un tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein de la poule.

Duels de classement = 2 match pour les hommes, 1 match pour les femmes

- Match 1 (Hommes uniquement): les classés du même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final: les équipes de la poule 1 rencontrent celles de la poule 4, les équipes de la poule 2 rencontrent celles de la poule 3
- Match 2
 - Hommes: les vainqueurs et les vaincus des matchs 1 se rencontrent entre eux selon le principe des petites et grandes finales
 - o Femmes : les classées du même rang dans chaque poule se rencontrent pour déterminer le classement final. A l'issue de ce match :

Les 1ers de chaque poule sont classés
 1er et 2ème

■ Les 2^{ème} de chaque poule sont classés 3^{ème} et 4^{ème}

Les 3^{ème} de chaque poule sont classés 5^{ème} et 6^{ème}

■ Les 4^{ème} de chaque poule sont classés 7^{ème} et 8^{ème}

Classement d'une manche de DNAP - Attribution de points

A la fin de chaque manche de DNAP, les équipes reçoivent les points suivants, selon leur classement

Equipes Hommes

1 er	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4ème	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
40	36	32	28	24	21	18	15
Qème	1 ∩ème	1 1 ème	12 ^{ème}	1.3 ^{ème}	1⊿ ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}

9 ^{ème}	10 ^{ème}	1 1 ème	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}
12	10	8	6	4	3	2	1





Equipes femmes

1 er	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4ème	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
20	16	12	9	6	4	2	1

• Constitution des équipes et procédure d'inscription

Le règlement est le même que celui du Championnat de France de D1.

• Arbitrage

L'arbitrage des matchs de poules (tir par équipes) est assuré conformément au cahier des charges par les arbitres désignés en relation avec le PCRA de la ligue.

Classement final de DNAP de l'année

A l'issue des 3 manches de DNAP, de l'année, les équipes sont classées de la 1^{ère} à la 16^{ère} (8^{ère} place pour les femmes) en fonction du nombre de points acquis lors des 3 manches de DNAP.

En cas d'égalité du nombre de points entre des équipes, le départage se fait ainsi jusqu'à suppression de l'égalité :

- 1. Les scores cumulés de tous les duels de l'équipe (sans addition d'éventuels scores de barrage) des 3 épreuves de DNAP
- 2. Le meilleur classement obtenu sur une manche de DNAP
- 3. Le meilleur total des places obtenues sur les 3 manches de DNAP
- 4. Le meilleur total des scores de qualification (score des 3 archers) obtenus sur les 3 épreuves DNAP
- 5. Tirage au sort

C.3.6 LES DIVISIONS REGIONALES (ARC A POULIES)

Si un club possède une équipe en DNAP, ses 3 premiers archers du classement national Fita de l'année précédente (transfert compris) ne peuvent pas participer à la DR.

Pour participer à la filière par équipe, les ligues doivent constituer une ou plusieurs Divisions Régionales qui peuvent se décliner en :

- DR « Excellence »
- DR
- **DD (Division Départementale)**: au choix de la ligue, dans une logique sportive ayant pour objectif l'accès au niveau supérieur.



La DR « Excellence »

Les catégories

Femmes arc à poulies Hommes arc à poulies

La mixité, pour la composition des équipes, est interdite.

L'organisation de la DR « Excellence » est identique à celui de la DR « arc classique ».

Le nombre d'équipes engagées doit être au minimum de 4 puis par multiple de 4.

Le 2x50m avec ou sans finales est la seule discipline de référence pour la DR « Excellence ».

Titre régional:

Le club dont l'équipe est classée 1 ^{ère} de DR « Excellence » est déclaré Champion Régional et accède à la finale nationale des DR.

Les procédures de montée et de descente entre les DR sont laissées à l'initiative de la Ligue.

Un club ayant une équipe en DNAP peut être champion de la DR « Excellence » mais il ne pourra pas participer à la finale nationale des DR. L'équipe suivante au classement de la DR « Excellence », si elle n'est pas dans ce cas, sera sélectionnée pour la finale nationale.

Lorsqu'il y a moins de 4 équipes, ce n'est plus une DR « Excellence » mais une DR.

La DR

Les catégories

Femmes arc à poulies Hommes arc à poulies

La mixité peut être autorisée dans toutes les catégories.

Le tir en Extérieur 2x50m, le tir en Salle et le tir Fédéral sont les disciplines de référence. **Il est obligatoire** de placer au moins 1 Fita 2x50m **avec ou sans finales** dans l'organisation de la DR.

Titre régional:

A défaut de DR « Excellence », le club dont l'équipe est classée première de la DR est déclaré Champion régional et accède à la finale nationale des DR.

Les procédures d'accès des équipes de club à la DR « Excellence » sont organisées par les ligues.

Un club ayant une équipe en DNAP peut être champion de la DR, mais il ne pourra pas participer à la finale nationale des DR. L'équipe suivante au classement de la DR, si elle n'est pas dans ce cas, sera sélectionnée pour la finale nationale.

Lorsqu'il y a moins de 4 équipes, ce n'est plus une DR « Excellence », mais une DR.

La Finale Nationale de DR (Identique pour les hommes et les femmes)

• Période

Entre Juillet et Septembre, après les compétitions de DR.

La date et le lieu de la finale DR "arc à poulies" sont fixés par la FFTA.

Sélection

Les équipes vainqueurs de la DR « Excellence » hommes ou de la DR.

Les équipes vainqueurs de la DR « Excellence » femmes ou de la DR.

Les ligues possédant un effectif de plus de 3000 5000 licenciés peuvent présenter 1 équipe de club supplémentaire à partir de 3000 5000 licenciés et puis par tranche de 3000 5000 licenciés avec un maximum de 3 équipes. Ces équipes supplémentaires sont issues, dans l'ordre du classement de la DR « Excellence » ou de la DR.

Application au 1^{er} octobre 2013 - Comité Directeur des 08 et 09 juin 2013

La mixité n'est pas admise dans les équipes.

Un club sélectionné et participant à la finale nationale des DR s'engage à monter en DNAP l'année suivante, s'il gagne dans sa poule ou s'il est repêché au classement. En cas de refus de monter en DNAP, l'équipe du club sera interdite de participation à la finale de DR pendant les deux années suivantes.





• Procédure d'inscription des équipes

La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le jour du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au greffe)

Si le club a transmis à la FFTA une composition d'équipe ne comprenant que 3 archers, il ne sera pas possible d'aligner 4 archers le jour du championnat.

En cas de litige, le délégué technique fédéral valide les procédures d'inscriptions au greffe le jour du championnat. Il peut faire appel au Président de la Commission des Arbitres et au Jury d'Appel.

Une équipe est **obligatoirement** composée de 4 ou 3 archers.

Application au 1e juillet 2013 - Comité Directeur des 08 et 09 juin 2013

<u>Rappel</u> : les 4 (ou 3) archers de l'équipe doivent avoir participé à la phase de qualification de la compétition (donc avoir tiré au moins une flèche).

Déroulement

Selon le même principe que l'épreuve de DR « arc classique ».

A l'issue de la phase de qualification on constitue les poules de la manière suivante :

Nombre	Arcs Classiques			
Si 24 équipes et plus	on constitue	4 poules de 6 équipes		
Point de bonification aux 12 premières équipes des qualifications				
	on constitue	4 poules de 5 équipes		
Point de bo	Point de bonification aux 8 premières équipes des qualifications			
De 16 à 19 équipes	on constitue	4 poules de 4 équipes		
Point de bonification aux 8 premières équipes des qualifications				
	on constitue			
Point de bo	Point de bonification aux 6 premières équipes des qualifications			
	on constitue	2 poules de 5 équipes		
Point de bo	Point de bonification aux 4 premières équipes des qualifications			
	on constitue			
Point de bonification aux 4 premières équipes des qualifications				
	on constitue			
Point de bonification aux 3 premières équipes des qualifications				
	on constitue			
Poule de 5 : Point de bonification aux 2 premières équipes des qualifications				
Poule de 4 : Point de bonification aux 2 premières équipes des qualifications				
Poule de 3 : Point de bonification à la 1 en équipe de qualification				
Poule de 2 : Match unique sans point de bonification				

Les équipes qui, de par leur performance, ne rentrent pas dans le tableau par poules ne prennent pas part aux duels.

<u>Par exemple</u> : 24 équipes sont qualifiées pour les matches de poules : on constitue 4-poules de 6 équipes de la manière suivante :

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1 ère	2 ^{ème}	3 ^{èmee}	4 ^{ème}
8 ^{me}	7^{eme}	6 ^{ème}	5 ^{ème}
9 ^{ème}	10 ^{ème}	1 1 ^{ème}	12 ^{ème}
16 ^{ème}	15 ^{ème}	14 ^{ème}	13 ^{ème}
17 ^{ème}	18 ^{ème}	19 ^{ème}	20 ^{ème}
24 ^{ème}	23 ^{ème}	22 ^{ème}	21 ^{ème}





Chaque équipe rencontre les 5 autres équipes de sa poule (5 matches).

A l'issue de ces 5 matches, un classement par poule est établi par attribution de points :

sur la phase de qualification : les 12 premières équipes marquent 1 point

les 12 dernières 0 point ;

> sur les matches : match gagné = 1 point

match perdu = 0 point.

En cas d'égalité

✓ De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.

- ✓ De points après les matches de poule : les scores des matches *(sans addition d'un éventuel score de barrage)* des équipes sont cumulés et servent au départage.
- ✓ En cas de nouvelle égalité à l'issue de matchs de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les éguipes pour définir leur classement au sein de la poule.

• Classement final des équipes

A la fin de tous les matches, les équipes sont classées de la 1^{ère} à la 6^{ère} place dans chaque poule, en fonction du nombre de points acquis et les scores réalisés lors des matches.

- **Equipes masculines** : 3 équipes montent en DNAP la saison suivante.
 - 1. Dans le cas de 4 poules : les équipes classées 1ères de chaque poule se rencontrent en match de classement croisé (poule 1 contre poule 4 et poule 2 contre poule 3). Les équipes gagnantes de ce match accèdent à la DNAP la saison suivante et en ont terminée de leur finale de DR. Les équipes perdantes se rencontrent afin de déterminer le 3ère et le 4ère de la finale de DR arcs à poulies. Le vainqueur de ce match (3ère de la finale de DR) accède à la DNAP la saison suivante.

Pour les équipes classées au même rang de la 2^{ème} à la 6^{ème} place, on procède à 2 matches de classements afin de déterminer le classement final de la finale de DR arcs à poulies selon le principe suivant :

Les classés du même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final : les équipes de la poule 1 rencontrent celles de la poule 4, les équipes de la poule 2 celles de la poule 3.puis les vainqueurs et les vaincus de ces matches se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{èmee}	2 ^{ème}
3 ^{me}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}
4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}
5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}
6ème	6ème	6 ^{ème}	6 ^{ème}





A l'issue de ces deux derniers matches :

les 2 emes de chaque poule seront classés
les 3 emes de chaque poule seront classés
les 4 emes de chaque poule seront classés
les 5 emes de chaque poule seront classés
les 5 emes de chaque poule seront classés
les 6 emes de chaque poule seront classés
les 2 emes à la 8 eme place
de la 13 eme à la 16 eme place
de la 17 eme à la 20 eme place
de la 21 eme à la 20 eme place
de la 21 eme à la 20 eme place

- 2. S'il n'y a que 2 poules, la première équipe de chaque poule accède à la DNAP à la saison suivante. Pour les équipes classées au même rang de la 2^{ème} à la 6^{ème} place, on procède à un match de classement afin de déterminer le classement final de la Finale de DR arcs à poulies, selon le même principe que précédemment.
 - L'équipe gagnante du match opposant les 2 emes de poule accède à la DNAP la saison suivante.
- 3. S'il n'y a qu'une seule poule, les trois premières équipes de la poule accèdent à la DNAP la saison suivante. Le classement de la poule détermine la place obtenue à la Finale de DR arcs à poulies.
- * Equipes féminines : une seule équipe monte en DNAP la saison suivante.
 - 1. Dans le cas de 4 poules : on procède à un premier match de classement entre les équipes classées 1ères de chaque poule. Les équipes de la poule 1 rencontrent celles de la poule 4 et les équipes de la poule 2 celles de la poule 3. Puis les vainqueurs et les vaincus de ces matches se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales. L'équipe gagnante de ces deux matches accède à la DNAP la saison suivante.

Pour les équipes classées au même rang de la 2^{ème} à la 6^{ème} place, on procède à 2 matches de classements afin de déterminer le classement final de la Finale de DR arcs à poulies, selon le principe suivant :

Les classés du même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final : les équipes de la poule 1 rencontrent celles de la poule 4, les équipes de la poule 2 celles de la poule 3. Puis les vainqueurs et les vaincus de ces matches se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{èmee}	2 ^{ème}
3 ^{me}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}
4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}
5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}
6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}

A l'issue de ces deux derniers matches :

les 2^{emes} de chaque poule seront classés de la 5ème à la 8^{eme} place les 4^{emes} de chaque poule seront classés de la 13^{eme} à la 16^{eme} place les 5^{emes} de chaque poule seront classés de la 17^{eme} à la 20^{eme} place les 6^{emes} de chaque poule seront classés de la 21^{eme} à la 20^{eme} place de la 21^{eme} à la 20^{eme} place.

- 4. S'il n'y a que 2 poules, la première équipe de chaque poule se rencontre. L'équipe gagnante de ce match accède à la DNAP la saison suivante. Pour les équipes classées au même rang de la 2^{ème} à la 6^{ème} place, on procède à un match de classement afin de déterminer le classement final de la Finale de DR arcs à poulies, selon le même principe que précédemment.
- 5. S'il n'y a qu'une seule poule, les deux premières équipes de la poule accèdent à la DNAP la saison suivante. Le classement de la poule détermine la place obtenue à la Finale de DR arcs à poulies.

. *(Application AU 01/04/2011)*





C.3.7 LES REGLES COMMUNES AUX COMPETITIONS PAR EQUIPES

- Le Capitaine d'Equipe est le responsable de son équipe concernant en particulier :
 - ✓ la conformité de la composition de son équipe (transferts étrangers surclassements);
 - ✓ la conformité quant à la tenue vestimentaire et à l'équipement des archers ;
 - ✓ il est l'unique interlocuteur avec le greffe et les arbitres. A ce titre, il présente l'ensemble des documents administratifs (licence fédérale, certificat médical, passeport sportif) au greffe qui lui remet les dossards et les dossiers personnels.

• Absence d'une Equipe

Les clubs de D1, D2, DNAP, DR « Excellence » et DR doivent pouvoir présenter une équipe lors de toutes les épreuves de D1, D2, DNAP, DR « Excellence » et DR. Ils doivent pouvoir disposer de remplaçants en nombre suffisant afin de participer à l'ensemble des compétitions de leur division.

En cas d'absence – forfait – d'une équipe lors d'une épreuve de D1, D2, DNAP, DR « Excellence » et DR, le club devra justifier son absence sous peine de recevoir une pénalité.

Pour être justifiée, une absence devra être <u>imprévue</u> jusqu'à 5 jours avant le début de la phase de qualification. Les dirigeants du club devront en fournir la preuve et l'adresser à la FFTA.

Exemples de situations ne pouvant pas justifier une absence car prévisibles plus de 5 jours avant la compétition :

- ✓ travailler le jour de la compétition ;
- ✓ passer un examen;
- √ honorer une sélection en équipe nationale ;
- ✓ une blessure persistante;
- ✓ etc...

Par ailleurs, des difficultés de transport (panne, grève, etc...), jusqu'à la veille du premier jour de compétition, ne peuvent pas être considérées comme une absence justifiée.

Au-delà des 5 jours précédant la compétition, l'absence est injustifiée et le club doit pouvoir pallier l'insuffisance des archers dans l'équipe, <u>quelle que soit son importance</u>.

Un seul ou 2 archers ne peuvent pas constituer une équipe. Une équipe doit être constituée de 3 membres minimum ou 4 membres maximum pour se présenter à une compétition de D1, D2, DNAP, DR « Excellence » et DR, participer à la phase de qualification, aux duels de poule et de classement. Lors de la Finale Nationale des DR, les équipes sont constituées de 3 membres.

Sanctions: une équipe absente se verra attribuer moins 30 points (- 30 pts) en D 1 et moins 15 points (- 15 pts) en D 2.

Un appel jugé recevable, transmis dans les 3 jours suivant la compétition à la FFTA, peut, éventuellement, annuler la pénalité.

En tout état de cause, l'équipe absente marquera O point pour la compétition concernée.

A la fin de l'épreuve de qualification, l'équipe absente est classée dernière. Lors des matches de poules, les équipes devant rencontrer l'équipe absente tirent à vide et doivent comptabiliser les scores de chaque match afin de totaliser le même nombre de scores que les autres équipes en vue d'un éventuel départage en cas d'égalité.

• Quelques points de règlement

Une équipe est composée de 4 archers maximum ou de 3 archers minimum (ainsi une équipe de deux archers ne sera pas acceptée).

Rappel (Règlement International): il suffit d'avoir tiré une seule flèche pour être classé aussi bien pour le tir individuel que pour le tir par équipes.

• La position des archers sur les cibles (phase qualification individuelle)

A l'occasion de la phase de qualification individuelle (2x70m) l'ordre de priorité suivant doit être respecté :

Les 3 ou 4 archers d'une même équipe seront placés sur des cibles contiguës et successives (un seul archer de la même équipe sur la même cible). Ils devront tirer sur le même rythme avec la même place sur le pas de tir

Exemples: 4 archers du club de VILLE sont positionnés ainsi : 4A, 5A, 6A, 7A

3 archers du club de VILLE BIS seront positionnés ainsi : 9B, 10B, 11B.



~

Ne pas placer deux archers d'un même club sur la même cible.

Ponctuellement, dans le cadre de la préparation des championnats internationaux et à la demande des entraîneurs nationaux, les athlètes sélectionnés en équipe nationale (noms fournis par la DTN) seront placés sur des cibles proches les unes des autres, en respectant toutefois les deux premières priorités.

• L'entraînement avant la phase de qualification

20 minutes minimum - 45 mn maximum.

Nombre de flèches non limité dans le temps de tir d'une volée (4 minutes).

L'organisateur n'est pas obligé de changer les blasons après la session d'entraînement : ainsi la compétition peut commencer dès que l'entraînement est terminé.

Si des blasons usagers ont été utilisés pour l'entraînement, des blasons neufs devront être posés sur les buttes de tir au début du tir ainsi qu'à partir du premier match lors de la phase éliminatoire.

Aucun autre entraînement, ni aucune volée d'essai ne seront autorisés dans la même journée sur le terrain de compétition.

• Epreuve des matches par poules

Tous les matches se déroulent sous forme de rotation : 1 archer sur le pas de tir, les 2 autres attendent derrière la ligne de 1m :

- √ 4 volées de 6 flèches (2 flèches par archer).
- ✓ Temps imparti pour chaque volée : 2 minutes.
- ✓ Les archers peuvent tirer dans l'ordre qu'ils désirent : chaque archer peut tirer 1 ou 2 flèches. Il doit revenir en arrière de la ligne de 1m avant que l'archer suivant se rende sur la ligne de tir.
- ✓ Quand le directeur des tirs fait commencer le match (2 coups de klaxon), les 3 archers de l'équipe peuvent s'avancer jusqu'à la ligne de 1m qu'ils ne doivent pas franchir.
- ✓ Quand le feu vert s'allume (1 coup de klaxon), le premier archer de l'équipe peut franchir la ligne de 1m, s'installer sur la ligne de tir et commencer le tir.
- ✓ En cas d'égalité de points à la fin du match, le départage se fait par un tir de barrage selon la réglementation internationale du tir par équipes.

• Les incidents de tir

Lors des matches de poules ou lors des phases éliminatoires et finales individuelles, il ne sera pas accordé de temps supplémentaire pour un incident de matériel ou corporel. Un archer peut quitter la ligne de tir (pour réparer), laisser sa place à un équipier et ensuite revenir sur la ligne de tir pour finir sa volée de 2 flèches, dans le temps imparti de 2 minutes pour l'équipe. Chaque archer est autorisé à utiliser un arc de rechange.

Les égalités

En cas d'égalité de points de 2 ou plusieurs équipes dans le classement à la fin de l'épreuve de qualification (Fita 2x70m), le départage s'opère ainsi pour la constitution des poules et l'attribution du point de « bonus » :

- ✓ au plus grand nombre de 10 (10 et X) des 3 premiers archers de l'équipe
- ✓ au plus grand nombre de X des 3 premiers archers de l'équipe
- √ par un tir de barrage (cf. article B.6.20.2 du Règlement International)
- Les pénalités (Cf. Chapitre II Tir sur cibles extérieures Règlement International Article B.8).

Infractions mineures (pénalités en temps)

- Franchissement trop tôt de la ligne de 1m :
 - # soit avant le signal sonore.
 - # soit avant qu'un équipier soit revenu en arrière de la ligne de 1m.
- Flèche sortie du carquois avant que l'archer ne se trouve sur la ligne de tir.

Sanction: l'arbitre brandit le carton jaune: l'archer doit revenir derrière la ligne de 1m et recommencer son départ ou être remplacé par un autre archer ayant des flèches à tirer.

Mais attention:

- ✓ Le nombre de cartons jaunes n'est pas limité lors d'un même match : 2 cartons jaunes ne sont pas équivalents à un carton rouge.
- ✓ Pour que l'arbitre puisse infliger un carton jaune pour un mauvais passage de relais, il est nécessaire que les 2 archers se relayant aient chacun un pied posé dans la zone comprise entre la ligne de tir et la ligne de 1m.





- ✓ Pour qu'un arbitre puisse infliger un carton jaune pour une flèche sortie trop tôt du carquois, il faut qu'il puisse voir la pointe de la flèche avant que l'archer ne se trouve sur la ligne de tir. Cela ne concerne donc que l'archer en train de relayer un de ses équipiers. Cela ne concerne pas le compétiteur qui, dans la zone d'équipe, sort du carquois une ou plusieurs flèches pour en vérifier les pointes ou les plumes ou pour les nettoyer.
- ✓ D'autre part, un archer peut revenir (précipitamment) en arrière de la ligne de 1m avec sa flèche sur l'arc : il ne doit pas être pénalisé. Cependant, il doit remettre la flèche dans le carquois dès qu'il a franchi la ligne de 1m.

Infractions majeures (pertes de valeurs de flèches)

- Flèche tirée avant ou après le signal sonore indiquant le début ou la fin du tir.
- Un archer tirant plus de 2 flèches au cours d'une même volée.
- Un archer ne respectant pas la pénalité due au carton jaune (voir infraction mineure) et qui tire tout de même sans revenir en arrière de la ligne de 1m.

Sanction : l'arbitre brandit le carton rouge : l'équipe perdra la valeur de sa meilleure flèche en cible de cette volée.

Dans le cas où un compétiteur tire plus de 2 flèches au cours d'une même volée :

- ✓ Un archer tire 3 flèches et pourtant il y a 6 flèches en cible : seules les 5 valeurs les plus basses doivent être prises en compte (+ avertissement).
- ✓ Un archer tire 3 flèches et il y a 7 flèches en cible : seules les 6 valeurs les plus basses doivent être prises en compte (+ avertissement).

Infractions des coachs

• Les coachs doivent se positionner, durant le tir d'une volée, dans un emplacement qui leur est réservé situé en arrière de la ligne de 1m et sur le côté de la zone d'équipe. Pendant la volée, ils ne peuvent pas quitter leur emplacement et s'ils le font, ils ne peuvent pas y revenir.

Sanction: à la première infraction, l'arbitre s'approche du coach et lui fait la remarque. A la deuxième infraction, l'arbitre attend la fin de la série de 2 flèches ou que l'archer, en train de tirer, ait terminé son tir pour s'approcher du coach et lui demander de quitter immédiatement son emplacement réservé. Le coach doit rejoindre la zone de repos des archers (sièges, tentes) pour la durée du match. A la troisième infraction, le coach sera expulsé du terrain de compétition pour le reste de la journée.

Note importante

- ✓ Une ou plusieurs infractions du coach ne peuvent, en aucun cas, faire perdre des points à l'équipe.
- ✓ Quand il a une remarque à faire, l'arbitre doit toujours s'adresser au coach et non à l'archer pour ne pas le troubler d'avantage. C'est au coach de diriger son équipe.
- ✓ Quand un arbitre inflige une pénalité à une équipe (carton jaune ou rouge), il est essentiel que l'arbitre soit certain que le coach a bien vu le carton afin qu'il puisse en faire part à ses archers et réagir en conséquence.
- ✓ L'arbitre doit toujours donner la raison précise de la pénalité infligée, au moment où il sanctionne.
- ✓ Dans leur emplacement réservé les coachs peuvent utiliser des jumelles ou les longues vues sur pieds tout comme l'archer remplaçant.

• L'aménagement de la ligne de tir

Pour le tir par équipes, les organisateurs doivent aménager la ligne de tir d'une manière particulière. On trouvera, au Chapitre II – Tir sur Cibles extérieures – Règlement International - B.12 - Annexe 2, l'aménagement prévu pour les championnats internationaux. Cet aménagement demande beaucoup de place. La Fédération recommande donc aux organisateurs d'utiliser les solutions décrites pages suivantes, selon l'espace et le nombre de cibles disponibles.

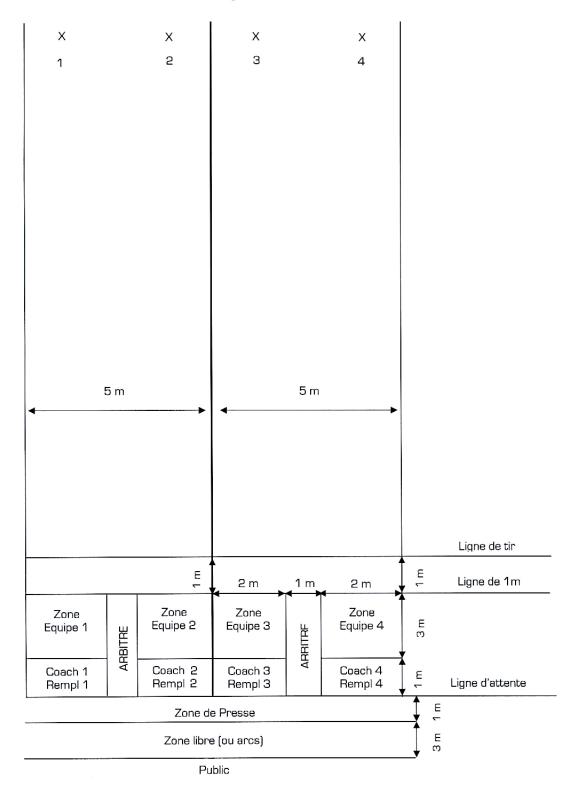
- avec 1 cible par couloir (de préférence) ou,
- avec 2 cibles par couloir
- avec placement des arbitres (deuxième croquis des pages suivantes)

L'aménagement avec une cible par couloir est préférable pour le confort des archers et pour la bonne compréhension des médias et du public.



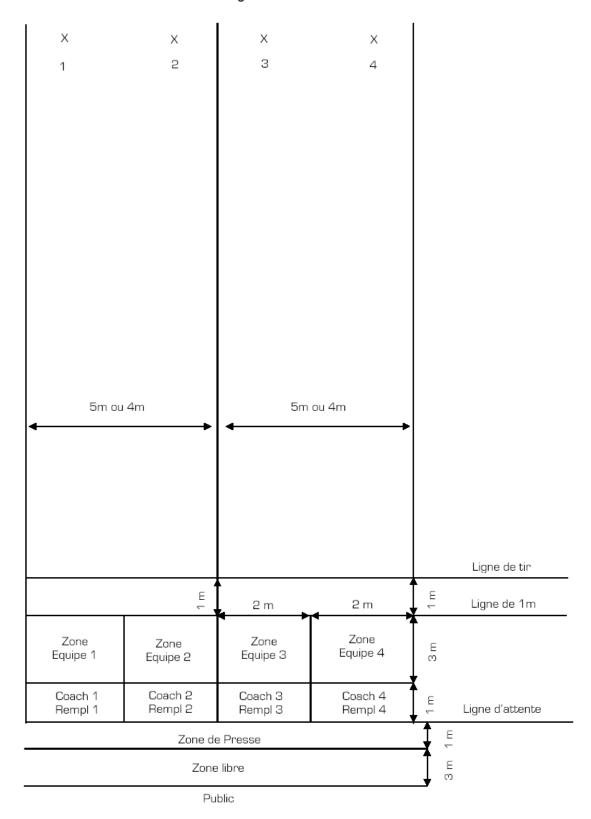
~`

AMENAGEMENT DE LA LIGNE DE TIR POUR LE TIR PAR EQUIPES Règlement international





AMENAGEMENT DE LA LIGNE DE TIR POUR LE TIR PAR EQUIPES Règlement international

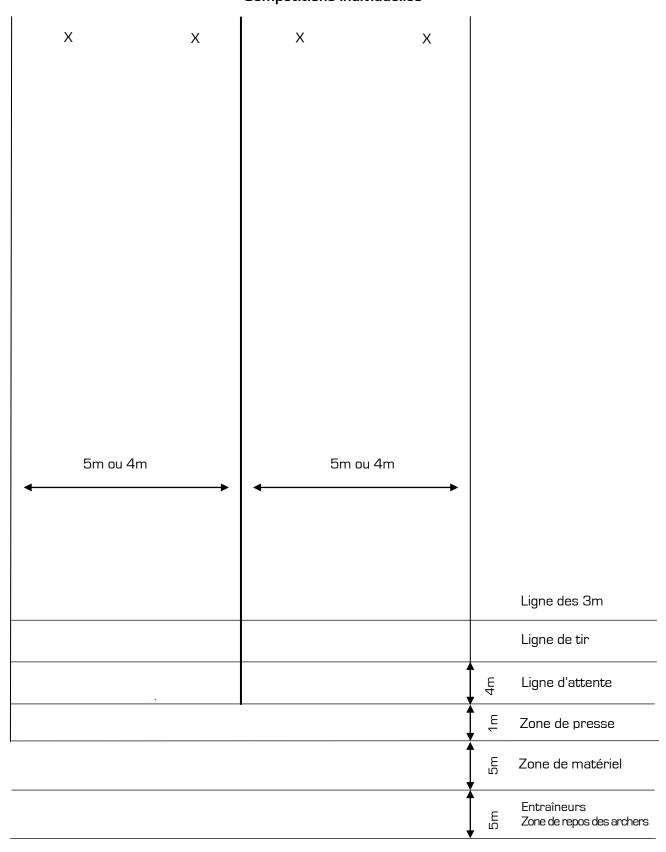


Les couloirs ont une largeur soit de 4m ou de 5m Avec des couloirs de 4m, la phase de qualification doit obligatoirement se tirer en rythme AB/CD. Dans le cas des couloirs de 4m, la zone d'équipe aura une largeur de 2m.



~~

AMENAGEMENT DE LA LIGNE DE TIR Compétitions individuelles



Public



C.4 LE FÉDÉRAL

C.4.1 LES COMPETITIONS SELECTIVES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Ces compétitions concernent les arcs classiques (AC) et les arcs à poulies (AP).

Catégories	Distances de tir	Taille du blason	Classement national	Rythme de tir *
Benjamins arcs classiques	2x20m	80cm	Oui	2x6 volées de 6 flèches en 4mn
Minimes arcs classiques	2x30m	80cm	Oui	2x6 volées de 6 flèches en 4mn
Autres catégories	2x50m	122cm	Oui	2x6 volées de 6 flèches en 4mn

Application immédiate - Comité Directeur des 26 et 27 janvier 2013

• Départage des ex-æquo :

En cas d'égalité de points à la fin de la compétition, les archers sont départagés de la façon suivante :

- ✓ au plus grand nombre de 10 (10 + X);
- ✓ si l'égalité subsiste, au plus grand nombre de X;
- ✓ si l'égalité subsiste encore, les concurrents sont classés ex æquo.

• Période de sélection et nombre de sélections à réaliser

Se rapporter au tableau officiel des quotas des sélectionnés et au calendrier fédéral officiel.

Lors des championnats départementaux et régionaux, les classements doivent être établis en respectant toutes les catégories d'âge figurant dans le tableau officiel des catégories (cf. Article C.3.1 des Règlements Généraux).

Les championnats de ligue doivent se dérouler, de préférence, le deuxième dimanche de juin.

C.4.2 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

La date est fixée par le comité Directeur de la FFTA, habituellement fin août ou début septembre.

• Déroulement :

Ce championnat se déroule sur 3 départs (samedi matin, samedi après-midi, dimanche matin), en rythme AB/CD. Chaque départ doit pouvoir accueillir au minimum 200 archers sur un terrain où doivent être implantées 50 cibles minimum, selon des quotas qui seront diffusés sur le Calendrier officiel des compétitions. Les organisateurs ont l'obligation de ne positionner que 2 compétiteurs "arc à poulies", maximum par cibles de 4 archers. Si l'organisateur possède un terrain sur lequel plus de 50 cibles peuvent être installées, il peut y avoir augmentation des quotas.





^{*}pour marquer que le fédéral est la discipline d'accès au FITA, dans les deux disciplines, le rythme de tir à adopter est celui du FITA (volées de 6 flèches).

^{*}Si un tir Fédéral est organisé seul, il se tire par volées de 6 flèches.

C.5 LE TIR BEURSAULT

Cette forme de tir, traditionnelle en France, nécessite des installations particulières. Elle se pratique sur un terrain appelé "Jeu d'Arc" ou "Jardin d'Arc".

Il s'agit d'un tir dont les origines remontent au 15 en siècle et qui permettait aux "Francs Archers", sorte de Garde Nationale, exemptés d'impôts, de s'entraîner tous les dimanches sur un champ de tir réservé à cet effet, en tirant, alternativement, une flèche sur deux buttes, à une distance de 50m, les deux buttes étant espacées d'environ 52m.

La butte sur laquelle le tir commence s'appelle la "butte d'attaque". L'autre butte est appelée "butte maîtresse".

L'allée centrale est appelée "Allée du Roy".

Cette compétition concerne les Arcs Classiques, les Arcs à Poulies et les Arcs Droits (long bow) pour toutes les catégories qui apparaissent dans le tableau officiel des qualifications.

• Arc droit

Il s'agit d'un arc de type « arc droit » ou Longbow, selon la définition de la FITA. Cela veut dire que lorsqu'on tend la corde, celle-ci ne peut toucher aucune autre partie de l'arc, à l'exception des encoches de fixation de la corde. La forme de la poignée ou des branches est sans restriction. La fenêtre de l'arc peut permettre le tir par le centre. L'arc droit peut être démontable.

L'arc peut être composé de n'importe quel matériau ou combinaison de matériaux.

La longueur et la puissance de l'arc sont libres.

Ces arcs doivent être nus, aucun accessoire n'est autorisé.

Les flèches à utiliser sont des flèches en bois avec empennage en plume naturelle.

La prise de corde (position des doigts) est libre.

C.5.1 LA CIBLE

Le blason s'appelle "carte". La zone de points est circulaire, sa limite extérieure est appelée "cordon". Le diamètre de la zone de points (intérieur du cordon) est de 45 cm.

Sauf pour les tirs de championnats, on peut superposer à la carte, en son centre, un visuel en carton épais appelé "marmot" limité par un cordon de diamètre intérieur 12,5 cm. La zone intérieure au cordon du marmot est appelée "chapelet". Le centre du marmot, appelé "noir", est constitué d'un disque noir avec au centre un rond blanc de 10 mm de diamètre.

• Carte de Bouquet (Grand Prix)

La zone de points ne comporte comme seules marques que l'axe horizontal et l'axe vertical servant à positionner le marmot.

Le noir du marmot de Bouquet a un diamètre de 56 mm.

• Carte de Championnat (ou de Prix Général)

La zone de points est divisée en trois zones concentriques marquées 1, 2 et 3 de l'extérieur vers l'intérieur. La zone marquée 3 correspond au chapelet (intérieur du cordon du marmot) et comporte en son centre un noir de diamètre 40 mm. Le marmot de Prix Général reproduit la zone 3 de la carte mais ne doit pas être utilisé en championnat.

C.5.2 LE TIR

- a) La carte est fixée de telle façon que le centre soit situé à 1m du sol.
- b) Le tir s'effectue normalement par pelotons de 5 archers qui tirent toujours dans le même ordre.
- c) Une seule flèche est tirée dans chaque sens. Le tir de 2 flèches se fait donc en un aller-retour appelé "halte".
- d) 4 flèches d'essai sont autorisées avant le début de la compétition, soit 2 haltes d'essai.

Cependant, un entraînement est autorisé avant la compétition, sous le contrôle des arbitres :

- ✓ entraînement sur la paille des buttes de tir pour les installations ne disposant pas de buttes de tir complémentaires. Si les installations disposent de buttes de tir complémentaires, l'entraînement doit se dérouler sur ces buttes;
- ✓ durée : 20 minutes. Le peloton de 5 tireurs peut être réparti sur les deux buttes (3 sur l'Aller 2 sur le Retour), en respectant les règles de sécurité.





- e) La compétition (appelée "partie") se déroule en 20 haltes, soit 40 flèches.
- f) Dès qu'il a tiré sa flèche, l'archer se rend, par une des allées latérales, vers la butte opposée. Il attend que tous les archers de son peloton aient achevé leur tir et soient présents pour s'approcher de la carte.
- g) Le pied antérieur du tireur ne doit pas dépasser le bord antérieur du pas de tir.
- h) Chaque archer dispose de 60 secondes (temps maximum) pour tirer sa flèche.
- i) En cas d'incident de matériel ou d'un problème médical non prévisible, comme pour le tir sur cible anglaise, l'archer pourra bénéficier de temps supplémentaire (15mn maximum) pour effectuer la réparation. Lorsqu'il a réparé, il reprend sa place dans le peloton en respectant l'alternance butte d'attaque/butte maîtresse (s'il a tiré sa dernière flèche avant l'incident sur la butte d'attaque, il reprend sur la butte maîtresse, et vice-versa). Il tirera toutes les flèches manquantes après la fin de la partie des autres concurrents :
 - prévenir quand l'archer reprend le tir
 - être vigilant lorsque l'archer tire seul pour prévenir toute incursion sur le pas de tir.
- j) Une flèche tombée de l'arc sera considérée comme non tirée si l'archer peut la toucher avec une partie de son arc, sans bouger les pieds du pas de tir, pour autant que la flèche n'ait pas rebondi (cible, garde, obstacle quelconque) *Application au 01/01/2009 Comité Directeur des 15&16 novembre 2008.*

C.5.3 LE DECOMPTE DES POINTS ET LA MARQUE

Bouquet Provincial

Le classement est établi suivant le nombre d'honneurs (est appelé "Honneur" tout coup dans la zone de points, la flèche ne touchant pas le cordon extérieur). Pour chaque honneur, le nombre de points (1, 2 ou 3) est également porté pour le départage des ex aequo ou la qualification au Championnat de France. Une flèche compte :

- ✓ 3 points si elle est dans le noir ou touche le noir.
- ✓ 2 points si elle est dans le chapelet ne touchant ni le noir ni le cordon du marmot.
- ✓ 1 point si elle est dans la zone de points inférieure au chapelet sans toucher le cordon extérieur de la carte.

La marque a lieu quand tous les tireurs du peloton ont tiré leur flèche. Toutefois, une marque provisoire peut avoir lieu à chaque flèche, les coups étant annoncés à l'aide d'un signal, généralement sonore, par un aide surveillant la butte d'attaque, appelé "Garde Panton". Le greffier a en charge la butte maîtresse. Le greffier marque les points annoncés sur des feuilles de marque spéciales, imprimées à cet effet, indiquant le nom de la Compagnie ou du Club, la date du tir, les noms des tireurs dans l'ordre de tir, le nombre d'honneurs simples (1), de chapelets (2), de noirs (3) ainsi que le total des honneurs et des points et, éventuellement, la distance des coups au noir, d'après les indications du palmer.

• Championnat (de Ronde, de Département, de Ligue, de France)

Le classement est établi suivant le nombre d'honneurs, puis le nombre de points.

Toute flèche dans la zone de points compte pour un honneur.

Pour chaque flèche, le nombre de points (0, 1, 2, 3 ou 4) est porté sur la feuille de marque :

- ✓ 4 points si la flèche est dans le noir ou touche le noir ;
- ✓ 3 points si la flèche est dans la zone 3 (chapelet) ne touchant ni le noir ni le cordon du marmot ;
- ✓ 2 points si la flèche est dans la zone 2 sans toucher le cordon extérieur de cette zone ;
- ✓ 1 point si la flèche est dans la zone 1 sans toucher le cordon extérieur de la carte.

Une flèche touchant le cordon extérieur d'une zone de points est comptée dans la zone inférieure.

Départage des ex aequo : en cas d'égalité au nombre d'honneurs et au nombre de points, le départage se fait :

- ✓ au plus grand nombre de 4;
- ✓ en cas de nouvelle égalité, au plus grand nombre de 3 ;
- ✓ en cas de nouvelle égalité, les tireurs sont déclarés ex aequo.

Le marqueur devance les tireurs à la butte et enregistre les points à l'arrivée de chaque flèche. Il annonce la valeur de la flèche à chaque tireur. En cas de litige, il est fait appel à l'arbitre. Lorsque toutes les flèches sont validées, le marqueur repart vers la butte opposée. Les impacts doivent alors être cochés et les flèches peuvent être retirées de la cible.





• Règles communes Bouquets / Championnats

Si une flèche rebondit de la carte ou en tombe, elle compte selon la valeur de son impact, à condition que ce dernier puisse être retrouvé (impact non coché) ou que le greffier (ou le garde panton) en ait été témoin.

Si une flèche atteint la carte après avoir ricoché ou glissé sur le sol ou sur un obstacle quelconque autre qu'une flèche en cible, elle ne marque aucun honneur, ni aucun point.

Les tireurs doivent s'assurer, après la fin du tir, que tous leurs coups ont été correctement marqués.

C.5.4 COMPETITIONS QUALIFICATIVES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE BEURSAULT

Les compétitions qualificatives pour le Championnat de France Beursault sont :

- ✓ les tirs de Bouquet Provincial (seule la 1 ere mise est qualificative) ;
- ✓ le championnat régional ou substitut désigné par l'instance concernée ;
- ✓ le championnat départemental fermé ;
- ✓ le championnat de Ronde fermé ;
- ✓ les « concours qualificatifs » inscrits au calendrier fédéral (ouverts).

Elles sont ouvertes aux arcs classiques, aux arcs à poulies et aux arcs droits (longbow), dans toutes les catégories d'âge qui apparaissent au tableau officiel des qualifications.

Elles se déroulent sur le même rythme que le Championnat de France, soit une série de 40 flèches.

Les benjamins et minimes (filles et garçons) tirent à 30 mètres.

Les « concours qualificatifs » sont inscrits au calendrier fédéral sous le contrôle et selon la règle de la Ligue ou Comité Régional. Pour ces concours (autorisant les mises multiples) et uniquement pour eux (à l'exclusion des tirs de Bouquet et Championnats), toutes les mises sont qualificatives.

C.5.5 PERIODE DE QUALIFICATION

Se reporter au calendrier officiel édité par la FFTA.

C.5.6 QUALIFICATIONS A REALISER

Se reporter à l'Article C.5.1.1 des Règlements Généraux.

Une seule qualification est exigée.

<u>Note importante</u>: pour valider la qualification, la participation au tir d'un Bouquet Provincial est obligatoire pour les archers des Ligues d'Ile de France, Picardie, Flandres, Champagne et Normandie (départements de Haute Normandie uniquement)

C.5.7 CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

Toutes les catégories d'âge sont retenues.

C.5.8 CHAMPIONNAT DE FRANCE BEURSAULT

Le Championnat de France est ouvert aux arcs classiques, aux arcs à poulies et aux arcs droits (longbow), dans toutes les catégories d'âge qui apparaissent au tableau officiel des qualifications.

La date est fixée par le Comité Directeur de la FFTA, habituellement fin septembre ou début octobre.

C.5.9 AUTRES COMPETITIONS

D'autres compétitions de tir Beursault sont organisées en particulier dans les Ligues du Pays d'Arc ou avoisinantes : les « **Prix Généraux** », les « **Concours particuliers** » ou « **Prix de mises Beursault** », souvent sur un rythme différent [60 flèches / 20 flèches] de celui des compétitions officielles : ces compétitions ne sont pas qualificatives pour le Championnat de France Beursault.

C.5.10 LES DISTINCTIONS

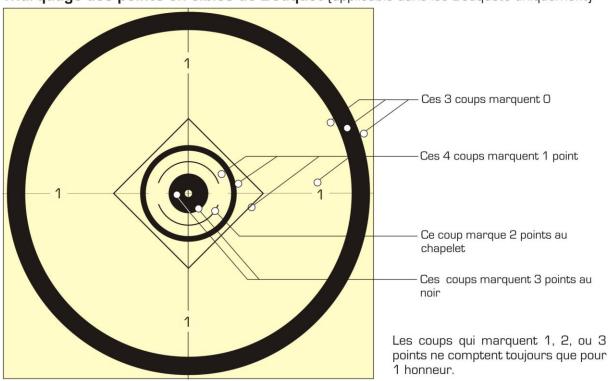
Les « Marmots » (Cf. Article F.2 des Règlements Généraux) sont des distinctions de la FFTA et à ce titre ne peuvent se voir attribuées que lors de compétitions qualificatives pour le Championnat de France Beursault, telles que définies au § C.5.4. En conséquence, les « Marmots » ne peuvent pas être gagnés lors d'un Prix Général.



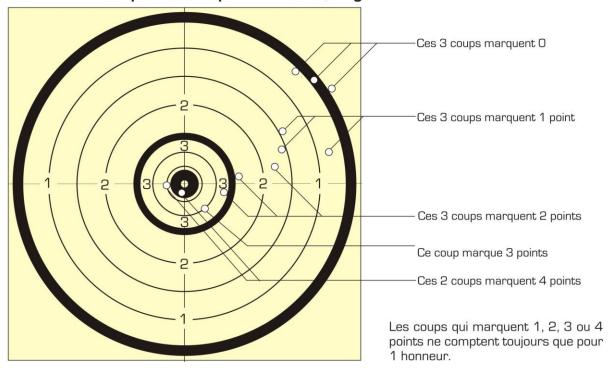


C.5.11 TIR BEURSAULT (MARQUAGE DES POINTS)

Marquage des points en cibles de Bouquet (applicable dans les Bouquets uniquement)



Cibles des championnats départementaux, régionaux et de France





C.6 LE TIR AU DRAPEAU (règlement international)

C.6.1 LES CATEGORIES

La FITA reconnaît les catégories suivantes :

- * Dames
- * Hommes

C.6.2 LES DIVISIONS

Pour le tir au drapeau :

- * Division "arc recurve"
- * Division "arc compound"

C.6.3 L'EPREUVE DE TIR AU DRAPEAU

L'épreuve de tir au drapeau consiste à tirer 36 flèches aux distances suivantes :

- ✓ 165m pour les hommes recurve ;
- √ 125m pour les dames recurve;
- √ 185m pour les hommes compound;
- √ 165m pour les dames compound.

Le tir se fait dans une seule direction. Six (6) flèches d'essai (2 volées de 3 flèches) sont autorisées avant le début des tirs. Celles-ci sont tirées sous le contrôle du directeur des tirs et ne pourront pas compter pour l'établissement des scores.

C.6.4 L'EQUIPEMENT DES SITES DE TIR

La cible du tir au drapeau est circulaire. Elle mesure 15m de diamètre et est divisée en cinq (5) zones concentriques de 1,50m de large du centre à l'extérieur. Les lignes de séparation doivent toutes être dans les zones supérieures de score.

La cible peut être marquée sur le sol ou les lignes de séparation peuvent être faites avec une bande d'acier ou avec une corde qui ne se détend pas.

Le centre de la cible est marqué par un fanion triangulaire de couleur vive : le drapeau. Ce drapeau ne mesurera pas plus de 80cm de longueur et 30cm de largeur. Il doit être attaché à un piquet rond de bois tendre, solidement fixé, verticalement, dans le sol, de manière à ce que la partie la plus basse du drapeau ne soit pas à plus de 50cm du sol.

Les valeurs des zones de scores, en partant du centre vers l'extérieur, sont : 5-4-3-2-1 points.

C.6.5 L'EQUIPEMENT DES ARCHERS

Arc recurve et arc compound : voir Chapitre II - Tir sur cibles extérieures - Règlements International - Article B.3.

C.6.6 LE TIR

Chaque archer doit tirer ses flèches par volées de 3 ou 6 flèches.

Le temps maximum imparti pour tirer une volée de 3 flèches est de deux (2) minutes. Pour tirer 6 flèches, il est de quatre (4) minutes.

- ✓ Le compétiteur ne peut pas lever le bras d'arc avant le signal de début du tir.
- ✓ Toute flèche tirée avant ou après le signal de contrôle du temps entraîne la perte de la valeur de la flèche ayant le plus haut score de cette volée.
- ✓ Dans le cas d'un problème d'équipement, l'archer devra lever le drapeau rouge situé au pas de tir. Du temps supplémentaire peut être accordé à un concurrent afin de faire les réparations nécessaires ou de changer l'équipement endommagé. L'archer rattrapera le nombre approprié de flèches à la première opportunité sous la supervision d'un arbitre.



~~

Exception faite pour les personnes qui sont handicapées, les archers doivent tirer debout et sans support. Les pieds doivent être placés de part et d'autre de la ligne de tir ou les deux pieds sur cette ligne.

Une flèche ne peut être tirée à nouveau sous aucun prétexte.

Une flèche n'est pas considérée comme tirée si le compétiteur peut la toucher avec son arc sans bouger les pieds par rapport à la ligne de tir, pour autant que la flèche n'ait pas rebondi.

Pendant que le compétiteur est sur la ligne de tir, il ne peut pas recevoir d'aide (coaching assistance).

On ne peut tirer que dans une seule direction.

C.6.7 L'ETABLISSEMENT DES SCORES

L'établissement des scores se fera après chaque seconde volée de 3 flèches.

Le directeur des tirs doit désigner une personne pour tenir la corde au drapeau et une personne pour chaque zone de score pour ramasser les flèches dans cette zone. Quand toutes les flèches ont été ramassées dans chaque zone, elles sont triées en fonction de leur appartenance et doivent rester dans la zone jusqu'à ce quelles aient été marquées.

Chaque compétiteur doit annoncer la valeur de ses flèches en commençant par la plus haute. Le directeur des tirs doit vérifier que toutes les flèches soient correctement annoncées.

La valeur des flèches qui ne sont pas fichées en terre est déterminée par la position de la pointe sur le sol.

Les flèches fichées dans le drapeau ou dans le piquet comptent pour 5 points.

Les compétiteurs ne peuvent pas pénétrer dans la cible (à l'exception des ramasseurs de flèches), si ce n'est pour annoncer les valeurs de leurs flèches à l'appel de leur nom.

En cas d'égalité dans les épreuves de tir au drapeau, on procède comme suit :

- ✓ en premier, le moins grand nombre de ratés ;
- ✓ si l'égalité subsiste, le plus petit nombre de 1 et ainsi de suite jusqu'à la résolution de l'égalité ;
- ✓ si l'égalité subsiste, les compétiteurs sont déclarés ex æquo.

C.6.8 LE CONTROLE DES TIRS ET LA SECURITE

Voir Chapitre II - Tir sur cibles extérieures - Règlement International - Article B.7.

C.7 LE TIR DES ARBITRES

C.7.1 ARCS CLASSIQUES

Ce tir porte le nom de challenge DEMARE, le nom de son fondateur qui fut Secrétaire Général de la FFTA de 1930 à 1955.

La coupe BOULANGER est également attribuée à l'issue du même tir : elle porte le nom de celui qui fut à l'origine des règlements d'arbitrage.

C.7.2 ARCS A POULIES

Ce tir porte le nom de challenge Désiré HAZARD / Robert SIMON.

Le tir des arbitres a lieu, en principe, une année dans la ville de celui qui a gagné le challenge DEMARE, l'année suivante dans la ville de celui qui a gagné le challenge Désiré HAZARD / Robert SIMON.

Ainsi, lors des années paires, le lieu où se dispute le tir des arbitres est la ville (ligue) du vainqueur en arcs classiques. Lors des années impaires, le lieu où se dispute le tir des arbitres est la ville (ligue) du vainqueur en arcs à poulies.

Le vainqueur du challenge peut se désister en faveur d'une autre ligue.

La réunion annuelle des arbitres ne peut pas se dérouler deux années consécutives dans la même ligue. Ainsi, au cas où les deux vainqueurs (arc classique et arc à poulies) seraient membres de la même ligue, la réunion annuelle des arbitres sera organisée par la ligue du second : année paire, arc classique et année impaire arc à poulies. En cas de difficulté, la CNA sera chargée de trouver un organisateur.





C.7.3 LE REGLEMENT

Les tirs ont lieu en plein air, à la meilleure flèche sur carte "beursault", à 50m, sur 5 volées de 2 flèches, dans un seul sens et par pelotons de 5 tireurs. Deux volées d'essai de 2 flèches. Le centre de la carte est placé à 1m du sol.

Le tirage au sort pour la désignation des cibles lors des éliminatoires, aura lieu le matin.

Deux volées de 2 flèches d'entraînement.

Les éliminatoires se tirent entre les arbitres de chaque ligue (5 volées de 2 flèches).

Le meilleur tireur de chaque ligue est qualifié pour la finale qui suit immédiatement les éliminatoires.

Un arbitre par tranche de 1000 licenciés dans une ligue peut être qualifié pour la finale dans chaque arme. Finales : deux volées de deux flèches.

Le meilleur tireur des participants aux éliminatoires pour les arcs classiques reçoit la coupe BOULANGER. Le vainqueur en arcs à poulies recoit la coupe Désiré HAZARD / Robert SIMON.

Le vainqueur de la finale recevra, pour un an, le challenge DEMARE (arcs classiques) et le challenge Désiré HAZARD / Robert SIMON (arcs à poulies). Chacun recevra également une coupe souvenir.

Chaque challenge sera remis, à titre définitif, à l'arbitre qui l'aura gagné 3 années consécutives ou non.

En aucun cas, les coupes ne sont cumulables : dans le cas où le même arbitre gagnerait la coupe des éliminatoires et la coupe accompagnant le challenge DEMARE ou Désiré HAZARD / Robert SIMON, la coupe des éliminatoires sera remise au tireur suivant.







ANNEXE 1: POSITION DES BLASONS

3 Blasons de 80cm réduits à 6 zones de scores du 10 au 5 Sur butte de tir ronde de 129cm de diamètre Règlement Français - Rythme de tir A-B-C (3 archers par cible)



Centre du blason du haut à161cm du sol

Limite entre les 2 blasons à 136cm du sol

Centres des blasons du bas à 111cm du sol

Espace entre les blasons du bas : 2 cm minimum



4 Blasons de 80cm réduits à 6 zones de scores du 10 au 5

Sur butte de tir ronde de 129cm de diamètre

Règlement français - Rythme de tir AB/CD (4 archers par cible)

Espace entre les blasons 2cm minimum



Centres des blasons du haut à 161cm du sol (Règlement International 172cm maximum)

Limite entre les 2 blasons à 136cm du sol (Règlement International à 130cm

Centres des blasons du bas à 111cm du sol (Règlement International à 90cm minimum)

En cas de difficulté, l'organisateur et l'arbitre prendront les décisions permettant de respecter le matériel et la sécurité. Par exemple : éviter que la zone marquante soit en face d'un montant du chevalet si les flèches traversent les blasons. Dans ce cas l'écartement pourra être réduit à une valeur comprise entre 1 et 2 cm.

